LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 14 JUIN 2012

VOLUME 7

DANIELLE BERGERON, ODETTE GAGNON Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS 215, rue St-Jacques, Bureau 2010 Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me CLAUDE CHARTRAND

PROCUREURS PRÉSENTS :

Me MARCO LABRIE Représente monsieur Jacques Duchesneau

Me DAVE KIMPTON Directeur général des élections du Québec

Me BENOÏT BOUCHER Procureur général du Québec

Me DANIEL MARTIN BELLEMARE : FTQ - Construction

Me PAULE BIRON Ville de Montréal

Me SYLVIE CHAMPAGNE Barreau du Québec

Me DIANE SIMARD Union des municipalités du Québec

Me DENIS HOULE Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me DANIEL ROCHEFORT Association de la construction du Québec

Me ESTELLE TREMBLAY Parti Québécois

Me CÉLINE MARTINEAU Ordre des ingénieurs du Québec

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
PRÉLIMI	NAIRES	. 5
JACQUES	DUCHESNEAU	
INTERRO	OGÉ PAR Me CLAUDE CHARTRAND	. 7
	<u>LISTE DES PIÈCES</u>	
5P-85 :	Rapport de situation 1 commenté par M.	
	Bastien	. 14
5P-86 :	Rapport de l'Unité anticollusion comment	:é
	par Chantale Brouillet	. 69
5P-87 :	Rapport de l'Unité anticollusion comment	:é
	par Josée Dupont	. 77
5P-88 :	Rapport de l'Unité anticollusion comment	:é
	par Julie Bissonnette	. 87
5P-89 :	Rapport de l'Unité anticollusion comment	:é
	par Louise Boily	. 92
5P-90 :	Rapport comparatif	. 95
5P-91 :	Plan de présentation du rapport (topo au	1
	ministre Hamad, 2011-09-01)	118
5P-92 :	Rapport l'Unité anticollusion au ministr	ce

	des Transports du Québec	119
5C-1 :	Huit (8) diagrammes produits en liasse	
	(<u>sous scellé</u>)	122

- 5 -

1	TIAN DELIX MILLE DOUBE
1	L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce quatorzième (14e) jour du
2	mois de juin :
3	
4	PRÉLIMINAIRES
5	
6	LA PRÉSIDENTE :
7	Bon matin à tous.
8	LA GREFFIERE :
9	Est-ce que tous les avocats peuvent s'identifier,
10	s'il vous plaît, pour les fins d'enregistrement, en
11	commençant par les procureurs de la Commission.
12	Me CLAUDE CHARTRAND :
13	Oui. Bonjour, Madame la Présidente. Bonjour,
14	Monsieur le Commissaire. Bonjour chers confrères,
15	chères consoeurs. Alors Claude Chartrand pour la
16	Commission.
17	Me MARCO LABRIE :
18	Bonjour. Marco Labrie pour Jacques Duchesneau.
19	Me DAVE KIMPTON :
20	Bonjour. Dave Kimpton pour le Directeur général des
21	élections.
22	Me BENOIT BOUCHER :
23	Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général
24	du Québec.
25	
26	LA PRÉSIDENTE :
27	Bonjour.
28	Me DANIEL MARTIN BELLEMARE :
29	Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
30	Commissaire. Daniel Martin Bellemare, FTQ -
31	Construction. Je comparais pour maître Robert
32	Laurin aujourd'hui absent.
33	Me PAULE BIRON :
34	Bonjour. Paule Biron, Ville de Montréal.

34

1	Me SYLVIE CHAMPAGNE :
2	Bonjour. Sylvie Champagne pour le Barreau du Québec
3	en remplacement de Martine L. Tremblay.
4	Me DIANE SIMARD :
5	Bonjour. Diane Simard, Union des municipalités du
6	Québec.
7	Me DENIS HOULE :
8	Bonjour, Madame et Monsieur. Alors Denis Houle pour
9	l'Association des constructeurs de routes et grands
10	travaux du Québec.
11	Me DANIEL ROCHEFORT :
12	Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.
13	Daniel Rochefort pour l'Association de la
14	construction du Québec.
15	Me ESTELLE TREMBLAY :
16	Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.
17	Me CÉLINE MARTINEAU :
18	Bonjour. Céline Martineau pour l'Ordre des
19	ingénieurs du Québec.
20	LA PRÉSIDENTE :
21	Parfait. Alors, Maître Chartrand, vous pouvez
22	commencer.
23	Me CLAUDE CHARTRAND :
24	Merci.
25	LA PRÉSIDENTE :
26	Bonjour, Monsieur Duchesneau.
27	M. JACQUES DUCHESNEAU :
28	Bonjour, Madame.
29	
30	L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce quatorzième (14e) jour du
31	mois de juin, a comparu :
32	JACQUES DUCHESNEAU, sous le même serment;

INTERROGÉ PAR Me CLAUDE CHARTRAND :

Alors merci, Madame la Greffière.

- Q. [1] Monsieur Duchesneau, au moment d'ajourner hier
- on allait aborder les commentaires de monsieur
- 3 Bastien sur le rapport qu'on appelle communément
- 4 maintenant le « Rapport 1 ».
- 5 R. Oui.
- 6 Q. [2] C'est bien exact?
- 7 R. Exact.
- 8 Q. [3] Alors, de fait, vous nous aviez dit que vous
- 9 lui avez laissé une copie du rapport le neuf (9)
- septembre, c'est bien exact?
- 11 R. C'est exact.
- 12 Q. [4] Il vous a formulé ses commentaires à quel
- moment?
- 14 R. Vers le vingt-deux (22) octobre, mi-octobre.
- 15 Q. **[5]** Deux mille dix (2010) toujours?
- R. Oui. Deux mille dix (2010), oui.
- 17 Q. [6] Pour se remettre en chronologie du temps.
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [7] Et ces commentaires-là il les a formulés
- 20 comment?
- 21 R. Par écrit pour une bonne partie et par la suite, de
- façon verbale.
- Q. [8] On va aller tout d'abord par écrit. Si vous
- voulez, Madame, nous afficher le document numéro
- 25 11, s'il vous plaît. Je vais vous demander
- d'examiner le document. On voit une première page
- où il y a beaucoup d'inscriptions manuscrites.
- 28 R. Oui.
- 29 Q. [9] Si vous voulez défiler la première page et nous
- 30 amener à la page 2.
- 31 R. Ce commentaire-là « Rapport de situation -
- 32 Enquête », ça c'est mon écriture. C'est qu'après
- 33 avoir discuté verbalement avec monsieur Bastien,
- vous avez vu la première page comment il y avait

1		beaucoup de commentaires, et plus loin on en a
2		beaucoup moins. Ce qu'il disait c'est que la forme
3		qu'avait pris le rapport était plutôt un rapport
4		d'enquête et non pas un rapport à remettre au
5		gouvernement. Alors c'est, comme je le disais hier,
6		au niveau de la structure, pas du contenu mais de
7		la structure que les commentaires ont surtout été
8		faits.
9	Q.	[10] O.K. Alors je vais vous demander qu'on

- poursuive à la page 3.
- 11 LA PRÉSIDENTE:

- Q. [11] Quand vous dites au niveau de la structure vous voulez dire que ça n'était pas des commentaires de fond mais de structure?
- R. C'est ça. Exemple, il n'y avait pas de partie de 15 16 recommandations dans la version 1. Il dit : « Si tu 17 signales au gouvernement qu'il y a des problèmes, tu ne fais aucune recommandation, il manque quelque 18 19 chose. » Il y avait, j'en ai parlé abondamment hier, des difficultés lorsqu'on a commencé. C'était 20 21 dans le rapport 1. Il me dit : « Tu as un bloc, 22 regarde, tu en as déjà traité. Ça va mieux, 23 pourquoi en parler? » Donc, c'est dans ce sens-là que les commentaires étaient faits. C'était 24
- 26 Q. [12] O.K.

25

27 Me CLAUDE CHARTRAND :

vraiment constructif.

Q. [13] En regardant défiler le document, vous nous
parliez de commentaires constructifs. Êtes-vous en
mesure d'élaborer, outre le fait des commentaires,
vous disiez c'étaient des commentaires de
structure, êtes-vous capable d'être un peu plus
précis en ce qui regarde ces commentaires de
structure-là?

1	R. Oui. Mis à part les commentaires que je viens de
2	faire, c'était vraiment dans une optique d'un grand
3	mandarin de l'État, qui a fait des dizaines et des
4	dizaines de rapports comme ça, qui disait : « Bien,
5	regarde, ça serait mieux, pour passer ton message,
6	si tu y allais d'une façon ou d'une autre. »

Et d'ailleurs, ses commentaires que j'ai reçus de lui m'ont permis de refaire un plan de travail dont on va parler plus tard, là, si on suit l'ordre chronologique. Quand je suis revenu d'un purgatoire de trois mois, j'ai eu le temps de penser et refaire tout ça. Alors je pourrai vous en parler.

Q. [14] On va y arriver. Mademoiselle, si vous voulez nous amener à la page 5. À la page 7. On voit que, rendu à cette page-là, contrairement à ce qu'on a vu précédemment, c'est plus du surlignage, il n'y a plus de texte en marge.

Allez à la page suivante, la page 8. On voit qu'il y a du surlignage en jaune et en orange. Pouvez-vous nous dire si vous êtes en mesure d'attribuer l'auteur de ces surlignés?

R. Ce sont les surlignages de monsieur Bastien.

Pourquoi deux couleurs, je ne pourrais pas vous
dire. Mais tout au long du rapport, à partir d'ici
il y a beaucoup moins de commentaires. Je pense que
c'était pour lui sa façon d'aller chercher des
éléments essentiels du rapport. Mais il y a moins
de commentaires manuscrits.

Q. [15] O.K. Alors, si je comprends bien, la copie que vous lui aviez remise était sans surlignés et elle vous est revenue avec les surlignés qui apparaissent à l'écran seulement?

R. C'est exact.

- Q. [16] Voulez-vous nous montrer la page 11, s'il vous
- plaît? Et la page 12. Je crois qu'on est toujours à
- 3 la page 11.
- 4 M. RENAUD LACHANCE:
- 5 Q. [17] Si vous me permettez. C'est un document qui a
- 6 été fait avec le logiciel Word. Il y a eu des
- 7 modifications au texte, les modifications
- 8 apparaissent en marge à côté. Qui a fait ces
- 9 modifications-là au texte?
- 10 R. Quand on lui a donné, il y avait déjà les
- 11 modifications Word qui étaient le fruit de d'autres
- 12 commentaires que j'avais reçus.
- 13 Q. [18] O.K., parfait.
- 14 R. Déjà dans le passé.
- 15 Me CLAUDE CHARTRAND :
- 16 Q. **[19]** Et à partir de...
- 17 LA PRÉSIDENTE:
- 18 Q. [20] De monsieur Bastien?
- 19 R. Non, de... de d'autres, peut-être monsieur Boivin,
- les miens, on a lu et relu ce rapport-là des
- 21 dizaines de fois, alors...
- Me CLAUDE CHARTRAND:
- 23 Q. [21] Alors je comprends que c'était des
- 24 commentaires qui ont été inscrits par votre
- 25 rédactrice qui était madame Dumberry...
- 26 R. Oui.
- 27 Q. **[22]** ... à ce moment-là...
- 28 R. Oui.
- 29 Q. [23] ... et qui résultaient soit de commentaires
- des membres de l'UAC, soit de ceux que vous avez
- 31 recueillis de monsieur Boivin?
- 32 R. C'est ça. Cette version-là. Mais il y en a eu
- d'autres, souvent on faisait, bon, acceptons les
- changements dans le format Word, mais ça c'est une

- copie qu'on a dû lui remettre, là, qui était sous, qu'on avait sous la main à ce moment-là.
- Q. [24] Bon. Alors si, sans tout défiler le document,
 on constate à partir de la page 12 qu'il n'y a plus
- 5 de commentaires de la part de monsieur Bastien?
- 6 R. Oui.
- 7 Q. [25] C'est bien exact?
- 8 R. C'est exact.
- 9 Q. [26] Voulez-vous, s'il vous plaît, sauf... je vais
 10 juste vous amener à la page 31. Amenez-nous à la
 11 page 31, s'il vous plaît. Où là on voit du
- 12 surlignage?

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

13 R. Oui. En fait, c'est un bon point que vous apportez
14 là. Un des questionnements qu'avait monsieur
15 Bastien c'est les tableaux; est-ce que vous êtes
16 sûr de la pertinence et de la... des informations
17 précises concernant les tableaux.

Et vous remarquerez dans cette version 1, comparativement à la version 2, version 2 a beaucoup moins de tableaux parce qu'on avait de la difficulté à obtenir les informations de sources diverses, mais qui couvraient les mêmes périodes.

Ce n'était pas toujours aussi de l'information que possédait le Ministère, donc des gens du Ministère étaient obligés de créer de nouveaux tableaux. Et le grand questionnement qu'on a eu, c'est : Est-ce que c'est nécessaire à la compréhension? Pour un premier rapport, est-ce que ça va donner une meilleure compréhension? Et ça, dans un échange avec monsieur Bastien, on est arrivé à la conclusion que non, ça ne portait pas vraiment à une meilleure compréhension. Alors...

Q. [27] Or donc je comprends que dans la prochaine version, on va la voir, comme vous dites il y a

1	moins	de	tahleauv	CAG	tableaux-là	gu ' on	retrouve
_	IIIOTIIS	ue	tableaux.	CES	cableaux-la	qu on	retrouve

- 2 ici on ne les retrouve pas nécessairement dans la
- 3 prochaine version?
- 4 R. C'est exact.
- 5 Q. [28] Alors je vais vous demander de produire le
- document sous la cote SP-85... 5P-85, s'il vous
- 7 plaît.
- 8 LA GREFFIÈRE :
- 9 C'est ça.

- 11 5P-85: Rapport de situation 1 commenté par M.
- 12 Bastien

13

- 14 Me CLAUDE CHARTRAND :
- Q. [29] Par la suite, l'Unité poursuit ses activités,
- 16 est-ce que vous avez poursuivi également le
- 17 recrutement des membres de l'Unité anticollusion?
- 18 R. Oui. On a, au début du mois de novembre, reçu sept,
- 19 huit nouveaux enquêteurs. Donc on a presque doublé
- les effectifs de l'Unité à ce moment-là. Encore là
- des policiers d'expérience qui sont venus se
- greffer à ceux qui existaient déjà. Non seulement
- des enquêteurs, mais aussi des agents de
- 24 renseignements qui étaient venus compléter
- 25 l'équipe.
- Q. [30] O.K. Je comprends que cette fois-ci il n'y
- avait pas que d'anciens policiers?
- 28 R. À ce moment-là, non, je crois que c'était
- uniquement des policiers. D'autres membres sont
- venus se joindre, un sociologue et une rédactrice,
- 31 mais au début du mois, d'après moi, de mars deux
- 32 mille onze (2011).
- 33 Q. [31] Or, toujours en novembre, bon, vous avez
- 34 mentionné tout à l'heure que vous avez commencé à

1	écrire	un	plan	résultant	des	commentaires	de
2	monsieu	ır I	Bastie	en?			

- R. Oui, mais le plan, oui, j'ai commencé à l'écrire,
- 4 mais c'est seulement au mois de février qu'il a
- 5 vraiment pris forme.
- Q. [32] Pourquoi vous avez attendu au mois de février
 pour lui rendre forme?
- 8 R. Parce qu'il y a une série d'articles qui ont paru
- 9 dans des médias, dans une chaîne télévisée et un
- 10 média, le dix-sept (17) novembre, qui revenaient
- 11 encore avec les mêmes histoires touchant le
- 12 financement illégal de mon parti politique en mille
- neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998). Et cette
- journée-là... en fait, l'information a été connue
- du cabinet le dix-sept (17), c'est paru le dix-huit
- 16 (18). Mais le dix-sept (17) on est en réunion et on
- parle du futur avec, avec monsieur Boivin, monsieur
- Bastien, etc., on parle de stratégie, le
- 19 déploiement, de diffusion du rapport, etc.
- 20 Et le dix-sept (17) au soir je suis de
- 21 retour vers chez moi, j'étais à Québec le dix-sept
- 22 (17). Donc je retourne vers chez moi dans la région
- de Montréal et là on apprend que TVA et le Journal
- de Montréal vont sortir une histoire touchant le
- financement de mon parti en mille neuf cent quatre-
- vingt-dix-huit (1998). En fait, la même histoire
- 27 qui était sortie au mois de juin et on la répétait.
- 28 Et là on me reconvoque à Québec le
- lendemain matin pour une rencontre avec le ministre
- Hamad, son chef de cabinet, le sous-ministre pour
- 31 discuter de ça.
- 32 Q. [33] Bon, le chef de cabinet qui était monsieur
- 33 Bastien toujours?
- R. Non. Monsieur Bastien... oui, oui, monsieur

- 1 Bastien, oui. Monsieur Bastien est toujours là.
- Q. [34] Et le sous-ministre, monsieur Boivin, c'est
- 3 ça?
- 4 R. Monsieur Boivin qui est sous-ministre.
- 5 Q. [35] Et quel était le but de cette rencontre-là?
- R. Bien là, c'est... en fait, la même histoire qu'on
- 7 répétait à intervalles réguliers, et là le ministre
- 8 a dit: « Bon, Jacques, on est dans le domaine des
- 9 perceptions, la même histoire revient tout le
- 10 temps. » Et je poursuis que, « bien, moi je n'ai
- 11 rien à me reprocher ». Et là ça devient assez
- 12 musclé comme conversation. On veut me suspendre et
- j'ai dit : « Moi, je ne... vous ne me suspendrez
- pas, sinon je vais justement aller donner ma
- 15 version à la presse. »
- 16 Et pour faire une histoire longue plus courte, bon,
- il convient qu'il ne me suspendra pas. Il traverse
- au bureau du chef de cabinet du premier ministre.
- 19 Et là, encore là l'idée de suspendre revient. J'ai
- 20 dit : « Moi je n'ai rien à me reprocher et vous ne
- 21 me suspendrez pas sinon je vais démissionner et je
- vais faire ma propre conférence de presse. »
- Finalement ça s'est arrêté là et on a convenu que
- je me retirais de ma fonction, j'ai demandé au
- 25 ministre de demander au DGE de faire une enquête et
- que je me soumettrais à toutes les questions, que
- j'aiderais le DGE à faire cette enquête-là parce
- que c'est la même histoire qu'on répétait tout le
- temps.
- Rappelez-vous l'affidavit. Rappelez-vous
- 31 aussi au mois de juin, on a sorti les mêmes
- 32 histoires. Le seize (16) août, j'avais... le seize
- 33 (16) juillet après mes vacances, j'avais été
- 34 convoqué par le chef de cabinet, monsieur Croteau,

1	qui, sans le dire, souhaitait que finalement je
2	tire ma révérence. Mais là je n'étais plus dans le
3	mode « je me bats pour avoir des outils ». On
4	commençait à avoir des outils, là j'étais rendu
5	dans le mode « je me bats et on va aller au bout de
6	l'enquête qu'on a commencée ».

- Q. [36] Vous parlez du chef de cabinet, monsieur Croteau?
- R. Monsieur Croteau, le seize (16) juillet et là on est rendu le dix-huit (18) novembre. La même histoire. Ce n'est pas une nouvelle histoire, c'est la même histoire qu'on a refaite et qu'on représente. Et là je comprends un peu le politique quand ils disent : « Écoute, Jacques c'est comme la même histoire qui revient tout le temps dans le domaine de la perception... » J'ai dit : « Je comprends bien le domaine de la perception, mais moi je n'ai rien à me reprocher. Alors, j'ai dit, je vous demande de faire faire une enquête. »

Et c'est ce que, c'est ce qui est arrivé, c'est une enquête qui a duré trois mois et c'est ce que j'appelle mon purgatoire. Alors, j'ai été en purgatoire pendant trois mois.

Et le dix-huit (18), quand j'ai quitté, le sous-ministre m'a demandé et exigé que je n'entre plus en contact avec les membres de mon équipe.

Alors, j'ai coupé tous les liens le temps que l'enquête soit faite.

- Q. [37] À qui ont été remis les guides de l'équipe?
- R. À monsieur Robert St-Jean, le moteur de l'équipe dont je vous parlais hier.
- Q. [38] Et pendant votre absence, si vous n'aviez pas de contact, j'imagine que vous n'avez pas été informé non plus de leurs activités?

- 1 R. Non. Bien, j'ai été informé par la suite. Il y a le
- 2 sous-ministre qui tenait à parler à toute l'équipe,
- donc toute l'équipe a été réunie. Et par conférence
- 4 téléphonique, il a donné les instructions à tout le
- 5 monde comme quoi on ne devait pas communiquer avec
- 6 moi et de laisser le DGE faire enquête, de ne pas
- 7 intervenir dans l'enquête du DGE, ce que tout le
- 8 monde a respecté, finalement.
- 9 Q. [39] De fait, cette enquête-là s'est conclue, celle
- 10 du DGE?
- 11 R. Oui. Trois mois plus tard, le dix-huit (18)
- 12 février, j'ai été blanchi complètement par le DGE.
- 13 En fait, c'est la journée même où on créait l'UPAC.
- On créait l'UPAC, l'Unité permanente anticorruption
- 15 le matin et l'après-midi j'étais blanchi.
- Q. [40] Et est-ce que vous avez repris vos fonctions?
- 17 R. Oui. Et bien évidemment, pendant trois mois de
- 18 réflexion, tu dis, bon, est-ce que je quitte le
- bateau ou je reviens. Là je pense que je suis
- revenu avec un peu plus d'entrain et de dynamisme.
- 21 Q. [41] Or... dans quel sens vous dites ça? Je vous
- vois avec un petit sourire quand vous dites « avec
- 23 un peu plus d'entrain ».
- 24 R. Parce que j'étais heureux, heureux de revenir et de
- compléter ma tâche.
- Q. [42] Plus d'entrain et de dynamisme que pendant les
- 27 trois derniers mois?
- 28 R. Disons que les trois derniers mois, c'était des
- 29 mois difficiles.
- 30 Q. [43] À votre retour, à quoi vous êtes-vous
- 31 affecté... à quoi avez-vous voué vos tâches?
- 32 R. Vous allez sûrement penser que c'est une idée fixe
- mais là c'était de finir le rapport une fois pour
- toutes. Les gens de l'équipe, pendant les trois

1	mois où j'ai été parti, ont fait un excellent
2	travail. Donc, on avait fait un bond important.
3	Disons, à compter du mois de novembre, quand j'ai
4	quitté jusqu'à ce que je revienne, l'équipe s'est
5	vraiment attaquée à corroborer les faits qu'on
6	avait dans le rapport 1.
7	Donc, on a raffiné ce qu'on avait déjà. Il

Donc, on a raffiné ce qu'on avait déjà. Il n'y a pas eu de nouvelles découvertes et, finalement, vous savez, on s'est aperçu que plus on poursuivait des rencontres avec des gens du milieu, c'est la même histoire qui revenait tout le temps. On avait un mandat de trois ans, on aurait pu encaisser notre salaire, être là pendant trois ans, mais on serait revenu, finalement, avec la même histoire. Avec plus de noms, avec peut-être plus de détails, mais le fond était le même. Et on va parler naturellement du rapport, mais quand on parle d'un « empire clandestin » qui contrôle... présentez-le de toutes les façons, vous arrivez à la même conclusion de toute façon.

Alors, là on a corroboré, pendant le temps où j'étais parti, et la période, disons, de février aller jusqu'à juin, c'est vraiment, on reprend le texte. Les enquêteurs continuent à faire des enquêtes nouvelles, indépendantes, mais qui continuent à apporter de l'eau au moulin pour raffiner et peaufiner le rapport.

- Q. [44] Vous dites « à force de rencontrer les mêmes gens qui nous rapportent... à force de rencontrer les gens qui nous rapportent les mêmes... »
- 31 R. Oui.
- Q. [45] ... « les mêmes événements, les mêmes façons de faire, alors on corrobore ». Mais ces gens-là, vous les recrutiez comment? Vous les rencontriez

1 comment?

2 R. Là il faut voir que nos enquêteurs ont à peu près
3 une année d'expérience, commencent à être connus
4 des gens du Ministère, des gens qui vont sur les
5 chantiers. Ils ont fait d'excellents contacts et je
6 vous dirais qu'il y a un trente (30), quarante pour
7 cent (40 %) des informations que nos enquêteurs
8 vont chercher, ils vont les chercher des gens du
9 Ministère.

Le reste c'est, bon, des initiatives personnelles, une visite de chantier qui en amène une autre. Il y a eu à peu près vingt (20), vingtcinq (25) visites de chantier. Comme j'expliquais hier, c'est la réunion hebdomadaire où on parle des difficultés sur le chantier, mais c'est une source d'information extraordinaire. Alors, c'est ce que nos gens faisaient.

On a de nouveaux enquêteurs aussi qui sont arrivés, qui se sont intéressés à de nouveaux champs d'activités. Le premier groupe, plus restreint, touchait les principales fonctions de construction de route, d'asphaltage ou des choses comme ça. Alors que les nouveaux ont développé de nouveaux champs d'intérêt : l'éclairage qui n'était pas vu, la grande signalisation qu'on n'avait pas encore regardée. Donc on a, si vous voulez, étendu le spectre de notre enquête à ce moment-là.

- Q. [46] Est-ce que, parmi les membres de l'équipe, vous aviez développé des spécialisations chez certains d'entre eux?
- R. Oui. Bien, tout le monde avait une spécialisation.

 Justement, à force de travailler sur le rapport, il

 y avait des thèmes récurrents. Alors, crime

 organisé, c'est un dénominateur commun, on avait

1	une personne qui s'occupait de ça. Tout ce qui
2	touche l'enrobé bitumineux, les usines d'asphalte à
3	travers la province, les régions que les gens ont,
4	ça c'était un autre domaine. D'autres, c'était la
5	signalisation; d'autres, l'éclairage.

Donc, tout le monde, donc les douze (12), treize (13) enquêteurs avaient un champ de spécialité. Donc, quand on faisait notre réunion hebdomadaire, quand un enquêteur parlait d'un aspect particulier, bien, il y avait toujours quelqu'un qui, lui, avait développé sa spécialité.

- Q. [47] Maintenant, vous dites que vous avez fait plusieurs visites de chantier, vous aviez également des informations qui émanaient du personnel du ministère des Transports, c'est exact?
- 16 R. Oui.

6

7

9

10

11

12

13

14

15

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

- Q. [48] Ces personnes-là qui vous donnaient de
 l'information précise, vous les recrutiez
 directement sur les chantiers ou à partir de vos
 visites de chantier, on vous aiguillait quelque
 part ou vous receviez des appels, comment ça
 fonctionnait?
 - R. Visites de chantier, oui, bien, c'était un aspect.

 On a aussi nos enquêteurs qui faisaient de la

 formation à l'intérieur du Ministère et ça, c'est

 aussi une bonne source où les gens, quand on leur

 faisait une présentation, ils disaient : « Ah! oui,

 nous autres on aurait peut-être quelque chose à

 vous dire. » Donc, il y avait cet échange-là à

 l'interne.

Et aussi de bouche à oreille. Et c'est de cette façon-là qu'on va chercher... J'ai témoigné hier, juste depuis hier, deux personnes qui sont entrées en contact pour donner des informations.

- Donc, ce côté ludique, votre Commission, Madame la
- 2 Présidente, les gens se sentent interpellés. Les
- 3 gens ont des choses à dire.
- 4 Q. [49] Donc, vous aviez des gens qui vous
- 5 contactaient. Est-ce que vous aviez un numéro
- 6 central, une ligne d'appels téléphoniques qui était
- 7 disponible au grand public?
- 8 R. Non, non, on avait notre numéro de bureau, mais il
- 9 avait été décidé dès le départ que toute
- 10 l'information devait être canalisée à l'Opération
- 11 Marteau, qui avait des gens qui prenaient les
- appels vingt-quatre (24) heures par jour, sept
- jours par semaine. Parce qu'on avait regardé l'idée
- 14 d'avoir deux numéros de téléphone : un pour
- 15 Marteau, un pour l'Unité anticollusion. Finalement,
- la décision politique a été de dire : « Non, on
- 17 aura un numéro unique. » Finalement, la décision
- politique a été de dire : « Non, on aura un numéro
- unique », donc on était d'accord avec ça. Mais,
- finalement, ça n'a pas été fructueux, j'ai eu un
- 21 appel pendant toute cette période-là, donc depuis
- le mois d'avril deux mille dix (2010), là, jusqu'à
- la fin, mais c'était un appel pour m'inviter à un
- tournoi de golf. Mais ce n'était pas là qu'on
- 25 allait chercher notre information. C'était vraiment
- le contact...
- 27 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [50] Si je comprends bien, à ce niveau-là, vous
- 29 avez eu moins de succès que nous.
- 30 R. Oui. Oui, j'ai entendu dire que... oui, la ligne
- 31 sonne chez vous, c'est... c'est ce dont on a besoin
- dans ce milieu-là. Il faut que les gens trouvent
- 33 une occasion de nous parler.
- 34 Me CLAUDE CHARTRAND :

- Q. [51] Alors, pour utiliser le langage, enfin, plus
- connu, plus commun, c'était une ligne 1-800, où...
- 3 R. Oui, 1-800, c'est ça.
- Q. [52] Qui était mise à votre disposition. Bien,
- 5 enfin, qui était mise à la disposition... qui était
- la ligne de Marteau, qui devait vous relayer
- 7 l'information.
- 8 R. Oui. Mais pour qu'on ait du succès, pour qu'une
- 9 ligne 1-800... Marteau faisait des sorties
- 10 régulièrement, des opérations, donc ils étaient
- visibles. Mais je vous répète ce que je vous disais
- hier, l'UAC, nous, on a pris le chemin inverse, on
- a... on dit d'aller faire un tour en sous-marin
- dans l'Atlantique, alors si les gens n'entendent
- pas parler de nous, ils ne pensent pas à nous
- appeler. Moi, je suis sûr que même si vous avez
- 17 déjà beaucoup d'information qui est entrée ici,
- avec les audiences publiques, je suis sûr et
- 19 certain que les gens vont entendre votre message et
- vous transmettre ces informations.
- 21 Q. [53] Si on revient... tout à l'heure vous avez fait
- 22 allusion que les membres de l'UAC faisaient de la
- 23 formation.
- 24 R. Oui.
- 25 Q. [54] Alors, leur formation était adressée à qui?
- 26 R. Aux membres du Ministère. On faisait les directions
- 27 territoriales... Parce qu'on s'était aussi réparti
- la province, par groupe, donc Rive-Sud, Montérégie
- est et ouest c'était un groupe, Rive-Nord c'était
- un autre... quand je dis « groupe », là, deux
- 31 enquêteurs. Donc, ils développaient des liens avec
- les directions territoriales, et ça c'était une
- mine d'informations intéressantes.
- Q. [55] Alors, c'était une occasion où ils

1	recueillaient	des	informations	qui	pouvaient	vous
2	C 1	1	1 1 1		^ 0	

- 2 faire avancer dans le cadre de vos enquêtes? 3 R. Oui. Et vice et versa aussi. Parce que le milieu de 4 la construction c'est un milieu particulier, donc quand on allait voir des gens du Ministère on 5 apprenait aussi, là, ce qu'était, justement, une 6 7 activité de chantier, comment ça se fait une route. L'asphalte, quand ça sort de l'usine, doit sortir à cent cinquante-cinq degrés (155°) mais elle ne 9 10 doit pas être posée à moins de cent quelques degrés sinon elle ne fait pas la même chose. Donc, là on 11 comprenait pourquoi les régions autour des usines 12 d'asphalte devenaient importantes. Il y a à peu 13 14 près cent soixante-quinze (175) usines d'asphalte au Québec mais tu ne peux pas faire ton asphalte à 15 Trois-Rivières et venir la poser à Montréal, parce
- 18 Q. [56] Va être posée dans le camion.

que l'asphalte...

16

17

34

- 19 R. C'est justement, il va y avoir une...
- Q. [57] Maintenant, la formation que vous dispensiez à 20 21 ces différentes unités-là ou directions-là 22 consistait en quoi précisément?
- 23 R. On parlait de notre travail, notamment, c'est quoi 24 la collusion. Parce que, finalement, quand on parlait aux gens, bien... invité à un repas, invité 25 à un tournoi de golf, on peut regarder ça de façon 26 27 primaire puis dire : « Bien, finalement, il n'y a 28 rien là, c'était juste un repas », mais, nous, on tentait de leur expliquer pourquoi les 29

30 entrepreneurs, les firmes de génie tentent 31 régulièrement d'entrer en contact avec ceux qui ont des décisions à prendre. Et c'était souvent une 32

façon de leur faire prendre conscience qu'il n'y a 33

rien qui se donne si on n'attend pas quelque chose

1		
1	$\triangle n$	retour.
_	\sim 11	TCCCUL.

- Q. [58] Maintenant, est-ce que vous étiez en mesure, dans le cadre de ces informations-là, de fournir des indicateurs de collusion ou, à tout le moins, de vulnérabilité dans l'octroi de contrats?
- R. Oui. Oui, on le faisait, on s'est inspirés beaucoup des documents de l'OCDE, notamment, ou de d'autres corps de police un peu partout, qui se sont occupés de ça. On avait dressé une liste d'à peu près soixante-dix (70) façons de déceler quand il peut y avoir de la collusion.

Mais, inversement, on en apprenait aussi.

Je donne un exemple. On a appris, lors d'une de ces visites-là, qu'on a respecté les règles d'appel d'offres et on a eu trois compagnies qui ont soumis leurs services à cet appel d'offres là. Mais quand on regardait un peu plus loin, les trois compagnies appartenaient à la même personne. Et ça, encore là, ça a ouvert notre intérêt là-dessus et c'est là que j'ai commencé à demander à ce qu'on fasse des diagrammes de relation des différentes compagnies. Alors, un immense tableau, une compagnie centrale, mais comment on peut voir que cette compagnie-là a des tentacules un peu partout?

Une compagnie - je vous donne ça de mémoire - avait, en fait, soixante-dix (70) compagnies. Et là on voit que les administrateurs d'une compagnie sont reliés à l'autre et tout ça. Donc, c'était un outil supplémentaire qu'on donnait aux gens du Ministère, de dire : « Mais quand vous faites affaire avec telle compagnie, savez-vous vraiment avec qui vous faites affaire? »

Et l'expérience nous a montré, pendant les dix-huit (18) mois où j'ai été là, que sans cette

information-là, on ne peut pas demander à un fonctionnaire, qui voit un appel d'offres, de prendre une décision éclairée. Si on n'a pas le renseignement, bien, on peut tous se faire jouer. Parce que la collusion a ceci de particulier, c'est que c'est un jeu secret. Alors, on ne dévoilera pas ouvertement aux gens du Ministère quelles sont les ramifications des compagnies, mais on va jouer le jeu. Et ça c'était, comme on pourrait dire en anglais, un « eye opener » pour les gens du Ministère.

- Q. [59] Si je reviens au diagramme. Vous avez confectionné ou les gens de votre service ont confectionné des diagrammes de compagnies. Ces diagrammes-là, on va y revenir après la pause, parce qu'on ne les a pas dans les documents que j'ai donnés à madame. Mais ces diagrammes-là, en gros, identifient quoi précisément? Juste avant... nous les présenter avant que je vous les montre un peu plus tard.
- R. C'est vraiment des liens qui peuvent exister entre telle compagnie, si je dis la compagnie XYZ, bon, bien, telle compagnie, XYZ, voici comment elle se diversifie. Dans une compagnie d'asphalte dans telle région, dans une compagnie de tuyaux de haute pression dans une autre région. Quelqu'un du milieu a tenté de nous faire croire que c'était de l'intégration virtu... pas virtuelle mais une intégration, là, où une même compagnie est capable d'avoir plusieurs petites compagnies. Mais quand on regarde ça de près, c'est que ça enlève la chance qu'il y ait une concurrence loyale par les autres. Si tu dois toujours faire affaire avec la même compagnie pour avoir tes tuyaux de haute pression,

2

3

4

5

6

7

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

bien, ça... puis que c'est la personne qui est le fournisseur, bien, lui, il peut jouer avec les prix, puis qu'il vous empêche d'aller soumettre un appel d'offres digne de ce nom, pour permettre d'être... Exemple, on est des amis, je peux vous vendre l'asphalte à cent dollars (100 \$) la tonne, mais on ne vous connaît pas, on va vous la vendre à cent dix dollars (110 \$) la tonne. Mais si je fais uniquement une piste cyclable, je me rappelle d'un cas, cinquante-cinq mille (55 000) tonnes d'asphalte sont nécessaires pour faire la piste cyclable, mais si on vous la vend dix dollars (10 \$) de plus la tonne parce que vous ne faites pas partie du groupe, vous venez de perdre un demimillion (½ M\$) en profit, donc ce n'est plus rentable d'y aller.

Alors on s'est aperçu, en faisant ça, qu'on parle souvent des firmes d'ingénierie, on parle des entrepreneurs, mais les fournisseurs ont un rôle important à jouer. Et je pourrais même ajouter que les compagnies d'assurances qui donnent le « bond », la garantie, ont aussi un rôle à jouer. Donc, ce n'est pas... il ne faut pas regarder uniquement l'individu responsable d'une compagnie de construction. C'est beaucoup plus tentaculaire qu'on le pense.

- Q. [60] Et ces diagrammes-là étaient construits, bâtis à partir de quelles données?
- R. Rapports de renseignements, aller chercher
 l'information. En matière de renseignements, vous
 savez, aujourd'hui, à peu près quatre-vingt-dix
 pour cent (90 %) de l'information c'est du « open
 source ». La CIA fait la même chose, le Service
 canadien de renseignement et de sécurité. Vous

- 1 allez sur Internet, vous regardez qui compose la
- 2 compagnie. Donc, on allait chercher cette
- 3 information-là.
- 4 Parce qu'à mon retour au mois de février,
- 5 d'ailleurs je suis allé chercher une sociologue.
- Donc, c'est sa spécialité, les diagrammes de
- 7 relations, et à partir du moment où on l'a
- 8 embauchée jusqu'à ce qu'on parte on avait, je
- 9 pense, seize (16) ou dix-sept (17) diagrammes de
- 10 relations touchant différentes compagnies.
- 11 Q. [61] Et vous me parlez de sources ouvertes. Pour
- qu'on se comprenne bien, c'est des sources qui sont
- 13 accessibles au grand public?
- 14 R. Au grand public.
- 15 Q. [62] Aujourd'hui via principalement Internet?
- 16 R. Oui. Journaux, notamment journaux spécialisés,
- journaux d'affaires. On vante les mérites de telle
- firme d'ingénierie, mais c'est qui les joueurs
- 19 principaux? Puis là, on s'aperçoit que les joueurs
- 20 principaux, bien, ils sont dans plusieurs
- 21 compagnies.
- 22 Q. [63] Est-ce que vous consultiez le Registre des
- entreprises?
- R. Oui. Je reviens encore à madame Trudel dont j'ai
- parlé hier, c'était sa spécialité. On a embauché
- des étudiants l'été aussi, qui faisaient ce genre
- de recherche dans les banques de données.
- Q. [64] O.K. Alors, je comprends que le Registre des
- entreprises c'est un registre gouvernemental?
- 30 R. Oui.
- Q. [65] Où toutes les entreprises doivent justement
- 32 s'enregistrer?
- 33 R. Oui.
- Q. [66] Avec un certain nombre d'informations sur qui

- 1 constitue les dirigeants de l'entreprise?
- 2 R. Effectivement. Notamment pour les compagnies à
- numéro. Les compagnies à numéro, le numéro ne dit
- 4 rien, mais c'est quand on se met à fouiller qu'on
- 5 s'aperçoit qu'il y a une bonne banque
- 6 d'informations.
- 7 Q. [67] Je veux revenir sur... On était sur, bon,
- 8 l'information... pas l'information mais la
- 9 formation que vos enquêteurs allaient dispenser
- 10 dans les régions et dans les différentes
- 11 directions, au cours desquelles, entre autres, ils
- 12 recueillaient de l'information. Je dois comprendre
- qu'ils recueillaient des informations qui devaient
- 14 demeurer confidentielles?
- 15 R. Oui. Toujours. Autant l'information, quand on
- 16 allait voir des gens qui étaient entrepreneurs,
- 17 firmes de génie, et caetera, mais même à
- 18 l'intérieur du Ministère. À l'intérieur du
- 19 Ministère, il y a des gens qui nous ont dit plus
- d'une fois : « On vous attendait. Merci. » Parce
- 21 que souvent, l'information ne montait pas dans la
- chaîne hiérarchique. Et quand on est vérificateur,
- par exemple, au sein du Ministère, disons que ce
- n'est pas la job pour se faire des amis, je pense
- que vous le savez mieux que quiconque. Mais à qui
- tu parles? Et si tu parles à ton patron puis qu'il
- 27 dit : « Non, non, ça ce n'est pas grave, même si le
- 28 contrat est signé. » Les travaux sont commencés
- 29 puis on signe le contrat une semaine plus tard, un
- 30 vérificateur, ça le chatouille habituellement. Mais
- 31 quand un vérificateur allait voir un patron puis
- qu'il disait : « Ah, ce n'est pas grave, ça, je
- vais te signer ça la semaine prochaine », ça ne
- rencontrait pas les normes. Mais à qui il parle? Tu

es seul dans ta région. Puis c'était une des 1 recommandations, d'ailleurs, du Vérificateur 2 3 général, de novembre, d'avoir des vérificateurs un 4 peu partout dans les régions. Mais ces gens-là se trouvent seuls. Et quand ils racontent... Puis nos 5 policiers étaient des policiers d'expérience, puis 6 7 un policier d'expérience a compris que quand tu interroges ou interviewes quelqu'un, la plus grande 9 qualité c'est d'écouter et non pas de parler. Et 10 les gens nous ont donné beaucoup d'informations.

- Q. [68] Justement, quand vous dites que c'est des policiers d'expérience, encore là, pour les fins, vous êtes vous-même un policier d'expérience et c'est des techniques auxquelles vous êtes sensibilisé. Le grand public l'est peut-être moins. Alors, un policier d'expérience, je comprends qu'il développe, lui, dans le cadre de son travail policier, des relations avec des informateurs de police?
- 20 R. Oui.

11

12

13

14

15

16

17

18

19

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

- Q. [69] Alors donc, il est habitué d'avoir ce type de... de recueillir ce type d'information-là?
 - R. Le vieil adage dans le milieu policier, on dit qu'un bon enquêteur est aussi bon que la somme de ses informateurs. Quand tu t'en vas sur une scène de crime, une scène de crime d'homicide, par exemple, mais la personne qui pourrait te parler ne peut plus te parler, donc tu dois regarder les indices. Chaque élément que tu ramasses sur une scène de crime ce n'est pas une preuve. Elle va devenir une preuve éventuellement, mais tu ramasses du renseignement.
- Même chose quand tu rencontres des gens.

 Quand tu rencontres des gens, tu prends des notes.

2

3

4

5

6

7

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Souvent, ce que la personne va te dire n'a pas de sens au moment où elle te le dit, mais c'est quand tu le mets avec d'autres informations, tu mets ça, le fameux casse-tête dont je vous parlais hier, que là ça commence à prendre forme.

Le cartel de l'éclairage, pour nous, au début, ce n'était pas important. Mais quand on se l'est fait dire par plusieurs puis qu'on a vu que, effectivement, c'était toujours les mêmes compagnies dont on parlait.

Si on prend Montréal, parce que le Ministère, bien évidemment, était notre client principal, mais étant donné que le ministère des Transports donnait beaucoup d'argent dans les municipalités, on avait dans notre mandat original la possibilité de regarder à Montréal, Laval et Québec. Mais quand on regarde Montréal, les gens qui font des trottoirs à Montréal, il y a toujours trois ou quatre compagnies, maximum. C'est toujours les mêmes. Donc... mais au début, ça ne nous dit rien. C'est quand on commence à regarder l'octroi de contrats, les mêmes noms qui reviennent tout le temps. Puis en plus de ça, quand on regarde les noms de compagnies puis qu'on s'aperçoit que la même compagnie est propriétaire d'un même individu, bien là, on commençait à viser beaucoup plus large.

- Q. [70] Je reviens toujours sur vos enquêteurs, qui sont des anciens policiers. Donc, ils étaient familiers à travailler avec des informateurs, c'est bien exact?
- 31 R. Oui.
- 32 Q. [71] Et travailler avec des informateurs, il y en a 33 de toutes sortes et de tous types également?
- 34 R. Oui.

- Q. [72] Il y en a qui sont plus fiables que d'autres?
- 2 R. Oui.
- Q. [73] Alors, si je reviens à l'ensemble des
- 4 informations que vous avez recueillies de
- 5 différentes personnes, tant à l'intérieur du
- 6 Ministère que sur les chantiers, est-ce que vous
- 7 aviez un moyen de qualifier la nature ou la
- 8 fiabilité de ces informateurs-là?
- 9 R. Oui. Bien, je peux vous dire que... Je vais vous
- donner un exemple. Deux policiers de la GRC qui
- 11 sont arrivés au début étaient des officiers
- 12 supérieurs de la GRC. Le premier a créé le Projet
- Colisée et le deuxième a fermé le Projet Colisée.
- Donc, vous voyez, là, ça c'est une enquête.
- 15 Si je regarde au niveau de la Sûreté du
- Québec, Projet Diligence dont vous allez sûrement
- 17 entendre parler, bien, c'est des gens qui avaient
- 18 participé et fait un travail extraordinaire dans
- 19 ces dossiers-là. Donc, pour nous, c'était une
- 20 source d'information. Mais évidemment, ils ne
- 21 trahissaient pas leurs anciens collègues, mais ils
- 22 savaient où aller chercher. Donc ça nous a évité de
- faire un long détour pour obtenir l'information
- dont on avait besoin. Et les corps policiers nous
- ont aussi beaucoup aidé, sans donner du
- renseignement nominatif, à tout le moins on savait
- 27 quand on allait à un endroit où le terrain était
- 28 miné et où est-ce qu'on devait aller pour éviter
- justement des faux pas.
- 30 Q. [74] Et si je poursuis dans la trame de questions
- 31 que je vous posais, sur justement la fiabilité de
- 32 ces informateurs-là qui transmettaient les informa-
- tions, comment vos enquêteurs les appréciaient,
- 34 est-ce que vous aviez de la rétro-information à

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

1		savoir tel informateur nous a donné telle
2		information, mais c'est plus ou moins fiable. Alors
3		que lui il a de l'information puis il la tient de
4		et de quelle source? Alors je veux que vous nous
5		expliquez comment vous fonctionniez?
6	R.	Moi là je comprends un peu plus votre question.
7		Vous savez tout le monde dans le milieu de la
8		construction est un jour ou l'autre obligé de jouer
9		selon les règles édictées par d'autres. Et là je

n'entends pas le gouvernement.

Au contraire, quand le gouvernement va édicter une règle, il y a des gens qui vont tenter de les contourner. Puis il y a des gens qui nous l'ont dit : « Écoutez, moi aussi des fois j'ai été obligé de jouer contre les règles, mais sans ça je ferme ma compagnie. » C'est aussi simple que ça. Ça fait que donc dans l'appréciation, on disait lui, parfait, il nous donne telles informations, puis là on fouillait l'individu lui-même, puis là quand on retournait le voir, mais on dit : « Bien, tu as peut-être dans tel contrat, peut-être pas joué toi non plus de la même façon. » « Oui », il dit, « j'ai soit ça ou fermer ma compagnie ». Il y en a un que je vous parlais hier qu'on n'avait pas d'équipement, mais il y en a un qui a vraiment donné un topo global.

Et j'ai acheté moi-même une caméra vidéo pour pouvoir l'enregistrer puis on l'a, on a remis cette entrevue-là à la Commission, puis vous verrez quand, si jamais vous présentez la preuve, mais à tout le moins les procureurs.

Il nous a fait faire le tour du jardin, il nous a expliqué comment ça fonctionnait dans le milieu, puis si tu ne respectes pas la règle, si tu

vas soumettre dans le système d'appel d'offres ton nom pour tel contrat alors qu'on te dit de ne pas y aller. Bien il y a un prix dur à payer. Ça peut être des menaces physiques, ça peut être de la violence physique, puis on en a qui ont été battus.

Ça peut être bien on va t'asphyxier de façon économique. Parce que vous savez qu'on vous paie l'ensemble de votre contrat uniquement quand vous avez complété les travaux. Mais des fois on va retenir les paiements parce que vous avez oublié de mettre trois verges de tourbe que vous deviez mettre. Puis on dit « bien ton travail n'est pas fini, donc on retient ton chèque ».

Mais quand tu es un honnête entrepreneur puis que ton chèque n'entre pas, bien tu ne peux pas payer tes employés. C'est aussi simple que ça. Tu vas, tu as besoin d'une garantie, le « bond » dont je vous parlais tantôt.

Bien ta compagnie d'assurance va te le donner. Puis tout d'un coup, tu reçois un autre appel quinze minutes plus tard puis on dit « bien non on ne peut plus t'assurer ». Mais ça on sait que c'est quelqu'un qui a manipulé par en arrière et qui t'empêche justement de soumissionner dans tel contrat.

Donc il y a des manières plus subtiles.

Vous savez tout au long de notre recherche on a identifié soixante-six (66) stratagèmes, mais si on fouillait plus loin, moi je vous parlerais peut-être de plus d'une centaine de stratagèmes.

Et chaque fois que le gouvernement met une mesure en place soyez assuré qu'un petit groupe, puis je ne vous parle pas de tous les entrepreneurs, moi j'ai vu plus d'entrepreneurs victimes du

1	système,	que	d'entrepreneurs	qui	tiraient	vraiment
2	les fice	lles				

Parce qu'on parle d'un infime petit groupe de personnes qui sont des, je les appelle, les oligarques, c'est-à-dire qu'ils peuvent eux autres à cause de la force financière de leurs structures qui sont capables de déterminer qui aura un contrat ou pas.

- Q. [75] Or, donc si je reviens au niveau de la qualité des informations ou des informateurs que vous aviez, la précision, les enjeux, les conséquences pour eux vous..., la précision des renseignements donnés vous permettaient d'évaluer la fiabilité de l'information?
- R. Oui. Puis c'est pour ça que quand tu rencontres quelqu'un tu ne peux pas juste prendre à sa face même tout ce qui t'est dit. Je le disais hier, il y a l'histoire et la petite histoire. Moi avec les policiers d'expérience qu'on avait, ils pouvaient faire une appréciation de dire : « Oui, il nous a parlé, oui, il nous a donné des bonnes informations, mais il y a quelque chose d'autre à aller chercher. »

Alors quand on avait ça, on pouvait mettre deux, trois équipes d'enquêteurs qui travaillaient sur un même dossier et là on retournait voir la personne pour dire : « Regarde, ce que tu nous as dit c'est vrai à soixante-dix pour cent (70 %), maintenant on aimerait que tu nous racontes l'autre trente pour cent (30 %) que tu ne veux pas nous dire. » Et c'est là qu'on apprenait que, bon, il y avait quelques petites magouilles qui pouvaient être faites avec d'autres personnes.

Q. [76] Avez-vous eu des informations qui se sont

- 1 avérées totalement fausses également?
- 2 R. Non. Non, au contraire, quand les gens prennent la
- 3 peine de nous appeler, ce n'est pas pour faire
- dérailler le système, c'est vraiment, c'est un cri,
- 5 un cri d'alarme.
- Q. [77] Mais des fois c'est peut-être pour éliminer la
- 7 compétition?
- 8 R. Bien ça, ça on l'a vu, vous savez en vertu de la
- 9 Loi fédérale sur la concurrence. Le premier qui
- dénonce une situation a une immunité, les autres ne
- 11 l'ont pas. Alors oui on a déjà vu une manoeuvre qui
- 12 a été faite où quelqu'un a dénoncé. C'était sa
- façon pour lui d'être protégé, mais en même temps
- 14 d'éliminer sa compétition, sa concurrence.
- 15 Alors, oui, il y a des manoeuvres. Donc
- 16 encore là à cause de l'expérience de nos
- 17 enquêteurs, on était capable de voir les jeux qui
- se, qui se jouaient. Puis si je prends juste
- 19 l'entrevue dont je vous parlais qui a été filmée
- 20 pendant à peu près cinq heures, bien c'est devenu
- 21 pour nous notre, notre façon...
- 22 Ça a été notre école, parce que là tous les
- enquêteurs regardaient l'entrevue et d'abord on
- 24 apprenait ce qui nous était dit, puis on apprenait
- 25 aussi à évaluer la crédibilité. Donc on le faisait
- de façon collégiale, c'est-à-dire lui est-ce qu'il
- est solide ou pas puis dans ce cas-là il avait été
- très solide.
- 29 Q. [78] Et quand vous dites vous le faisiez de façon
- 30 collégiale, ça c'est au meeting hebdomadaire?
- R. Oui, à nos meetings hebdomadaires.
- 32 Q. **[79]** Où là vous partagiez...
- 33 R. Oui.
- Q. [80] ... ce que vos informateurs vous avaient

- 1 mentionné?
- 2 R. Exact. Puis un peu comme vous l'avez fait tantôt,
- dire : Bon ce qu'il dit là est-ce que c'est vrai?
- 4 On l'évalue puis là tout le monde avait son opinion
- 5 et on pouvait porter un jugement.
- Q. [81] Y avait-il des exercices de corroboration qui
- 7 étaient faits justement sur ces informations-là qui
- 8 vous étaient données?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. [82] Comment vous procédiez?
- 11 R. Bien encore là quand on avait, je prends
- 12 l'éclairage par exemple, ça touchait quelques
- compagnies. Au lieu de laisser juste une équipe de
- deux enquêteurs s'occuper de ça, là on pouvait
- mettre, c'est monsieur Saint-Jean qui s'occupait de
- ca, il pouvait mettre plusieurs équipes pour aller
- voir si les informations qui nous avaient été
- fournies, d'abord si ça tenait la route et si en
- même temps on était capable d'apporter nous-mêmes
- de l'eau au moulin pour améliorer la première
- 21 impression qu'on avait.
- Q. [83] Or, on va revenir. Là on a fait, on a ouvert
- une longue parenthèse sur votre retour, le plan que
- vous aviez élaboré pendant la période où vous étiez
- absent. Qu'est-ce qui arrive maintenant,
- relativement à la rédaction? On a eu un premier
- 27 rapport et là on se destine vers un autre rapport.
- 28 C'est bien exact?
- 29 R. Oui.
- 30 Q. [84] Or, comment vous procédez à ce moment-là?
- 31 Avez-vous toujours une rédactrice?
- R. Oui, la rédactrice du rapport, un, a quitté en
- octobre deux mille dix (2010). Pendant la période
- où j'ai été parti, monsieur Saint-Jean s'est

- occupé, comme je le disais, de corroborer les informations qu'on avait.
- Il y avait un nouveau rédacteur, en fait

 qui avait été embauché quelques jours avant que je

 parle pour mon purgatoire. Donc lui s'est occupé de

 reprendre le travail qui avait été fait dans le

 rapport 1. Quand je suis revenu, bon, il était mal

 à l'aise avec, avec ce travail qu'il faisait, il ne

 trouvait pas de chimie avec ce qu'il avait à faire.
- 10 Donc il a quitté.
- Et j'ai eu une autre rédactrice qui est finalement celle qui a complété le rapport qu'on pourrait appeler 2B, le rapport final, celui qui a été remis au ministre le premier...
- 15 Q. [85] Celui qui a été rendu public?
- R. Celui qui a été rendu public. Qui était, elle-même je l'appelais « ma virtuose des mots », où chaque mot avait une signification et qui a vraiment peaufiné le rapport.
- Q. [86] Bon. Si on revient... juste avant de parler de cette rédactrice-là, le rédacteur précédent qui a été là pendant quelques mois, c'est ça?
- 23 R. Le temps où j'ai été parti, donc à peu près trois 24 mois.
- 25 Q. [87] Donc, vous avez pas été en mesure...
- 26 R. Non.
- Q. [88] ... d'apprécier le travail qui a été fait à ce moment-là, sinon de voir le résultat au moment de votre arrivée?
- 30 R. C'est ça.
- Q. [89] Bon. Est-ce que ça, ça l'a généré un rapport ou un projet de rapport à ce moment-là?
- R. Oui. Il y a eu un rapport 2A, si vous voulez. Le rapport 1 qui est devenu notre rapport d'enquête,

- 1 2A, c'est ce qu'on voulait faire, mais ce n'était
- 2 pas finalement exactement ce que je voulais. Donc,
- 3 le 2B ou le rapport final, c'est devenu ce que vous
- 4 connaissez aujourd'hui d'une certaine façon.
- 5 Q. [90] Donc, le 2A n'a jamais vu le jour?
- 6 R. Non. Puis...
- 7 Q. [91] Vous vous servez du 2A pour faire le 2B?
- 8 R. Non, le 2A n'a pas servi du tout. Par contre, le
- 9 rapport final, quatre-vingt pour cent (80 %) de
- 10 l'information que vous avez dans le rapport final
- 11 tire son origine du rapport 1, qui était mal écrit,
- 12 mal écrit dans le sens des besoins du Ministère,
- avec des tableaux, mais le fond, le fond était là,
- qua été la pierre d'assise du rapport final.
- 15 Q. [92] Donc, la rédactrice, on peut l'identifier,
- 16 c'était madame Perrault?
- 17 R. Perrault, oui.
- 18 Q. [93] Isabelle Perrault, qui a rédigé le rapport
- qu'on appelle maintenant 2B, est entrée en fonction
- à quel moment elle à ce moment-là?
- 21 R. Peu de temps après que je sois revenu, je vous
- dirais peut-être début mars. Moi je suis revenu le
- dix-huit (18) février, début mars, peut-être début
- 24 avril, disons mars ou avril.
- 25 Q. [94] Vous nous avez expliqué hier comment procédait
- 26 madame Dunberry pour...
- 27 R. Oui.
- Q. [95] ... écrire son rapport. Pouvez-vous nous
- 29 expliquer aujourd'hui comment madame Perrault
- 30 procédait pour écrire son rapport, pour écrire le
- 31 rapport?
- 32 R. Elle a, encore une fois, rechangé la façon de
- faire. On l'a dans la table des matières. Ce que
- fait le Ministère, ce que défait le crime organisé

- 1 et ce qu'on tente de refaire.
- Q. [96] Là vous me parlez du fond. Moi je veux plus
- 3 vous amener vers comment il est monté. Est-ce que,
- 4 encore là, c'est fait en collégialité ou...
- 5 R. Toujours.
- Q. [97] ... c'est ça, je veux vous entendre là-dessus.
- 7 R. Toujours. Bon. Elle prend le rapport 1 et commence
- à travailler. Là, comme je vous dis, on est plus
- 9 dans une période au niveau des enquêteurs de
- 10 corroboration de données, alors c'est vraiment un
- 11 échange.
- 12 En tout et partout, il y a eu soixante-
- douze (72) heures de rencontres avec vingt (20)
- 14 personnes autour de la table. Ça c'est à part du
- travail individuel où on discutait, encore là, est-
- ce que tel mot c'est assez. Est-ce que telle phrase
- est un peu trop lourde. Est-ce qu'on est capable
- d'appuyer ce qu'on dit là.
- 19 Et donc, madame Perrault a fait un autre
- 20 rapport où elle disait qui parle. « Quand on dit
- 21 telle affaire, qui dit ça ». Donc, on était en
- 22 mesure de relier des parties du rapport avec des
- personnes, des dossiers, etc.
- Q. [98] Mais là quand vous dites « qui qui parle »,
- 25 « qui parle », pardon, vous faites référence à
- l'enquêteur qui apporte l'information ou la source
- 27 même de l'information?
- 28 R. Les deux. Alors, dossier de enquêteurs X et Y, tiré
- de telle enquête, avec rencontre de telle personne.
- Q. [99] Et ces rencontres-là, c'était hebdomadaire?
- 31 R. Oui.
- 32 Q. [100] Au cours de ces rencontres-là est-ce que déjà
- il y avait un projet de rapport, rédigé par madame
- Perrault, qui était en possession de chacun des

1	enquêteurs et qu'on discutait à partir de ça ou
2	c'était plutôt les enquêtes qui étaient racontées
3	et elle rédigeait ou faisait un sommaire de

- 4 l'ensemble des...
- 5 R. Non, on avait un plan de travail. Comme je disais,
- quand j'ai quitté en novembre, j'avais eu le
- 7 feedback de monsieur Bastien. Et quand je suis
- 8 revenu, j'avais un plan de travail avec lequel
- 9 madame Perrault a travaillé. Donc, on avait donné
- 10 une structure, il restait maintenant à remplir les
- 11 cases.
- 12 Q. [101] Alors, la première version, si on veut, de
- 2B, vous l'avez... pour la première fois, vous
- 14 l'avez à quel moment?
- R. Je pense que c'est le vingt-six (26) juin, première
- 16 version de madame Perrault. Puis qui, après avoir
- 17 regardé la somme de travail à faire, m'a donné un
- 18 plan de travail qui nous amenait à la fin de
- 19 décembre. Alors, j'ai dit : « Non, il faut aller
- 20 beaucoup plus vite. » Parce que nous on savait déjà
- qu'on ferait un basculement de l'UAC vers l'UPAC
- vers le début septembre.
- 23 Alors il était pas question qu'on dépose un
- 24 rapport au mois de décembre. Donc, j'ai accéléré la
- 25 cadence et tout le monde, même durant l'été, même
- pendant les vacances, tout le monde a travaillé
- 27 pour que notre rapport soit fait le plus rapidement
- possible.
- 29 Alors on a déposé le rapport le premier
- 30 (1er) septembre et le basculement vers l'UPAC s'est
- fait le six (6) septembre. Donc, c'était une façon
- de dire, « bon, bien, l'UPAC continue, l'UAC va
- 33 continuer dans l'UPAC, ils feront un autre
- 34 rapport ». Mais le rapport était vraiment de faire

- 1 un état de situation et de rendre compte au
- 2 ministre pour toute la période où on a été au
- 3 ministère des Transports.
- Q. [102] Donc, vingt-six (26) juin, vous avez, vous et
- 5 votre équipe a une première version de ce rapport-
- 6 là. Qu'est-ce que vous en faites?
- 7 R. On la travaille, on la présente aux membres du
- groupe et encore là on améliore le système. Je
- 9 représente ce rapport-là à monsieur Boivin encore
- 10 une fois pour dire : « Bon, voici ce qu'on va dire
- 11 sur ton Ministère. » Il m'apporte quelques
- 12 corrections. Mais jamais, parmi les commentaires
- que j'ai eus, jamais on a eu un commentaire nous
- 14 disant : « Non, non, vous êtes complètement dans le
- 15 champ. »
- 16 C'est toujours du peaufinage. On va
- 17 retravailler certains aspects mais pas plus.
- Q. [103] Bon. Alors, justement, je veux aller de façon
- chronologique, quand vous dites que vous l'avez
- présenté. Vous l'avez présenté aux autorités
- 21 ministérielles ce rapport-là...
- 22 R. Oui.
- 23 Q. [104] ... avant qu'il soit déposé...
- 24 R. Oui.
- 25 Q. [105] ... avant que vous l'ayez déposé au ministre.
- C'est ça, parce qu'éventuellement vous l'avez
- 27 déposé au ministre?
- 28 R. Oui.
- 29 Q. [106] Bon. Vous souvenez-vous à combien de
- 30 personnes du Ministère ou des autorités
- 31 ministérielles, à qui vous avez présenté le
- 32 rapport?
- R. Il y en a eu plusieurs parce que, bon, on a eu un
- 34 changement de sous-ministre aussi, changement de

6

7

9

10

11

12

13

16

17

18

19

20

21

1	ministre, sous-ministre, donc je pourrais vous dire
2	que le rapport a été vu par deux sous-ministres en
3	titre, c'est-à-dire monsieur Boivin. Et quand
4	monsieur Boivin a quitté, madame Savoie, qui est la

sous-ministre des Transports actuelle.

On a les deux chefs de cabinet, donc monsieur Bastien et monsieur Leblanc, les deux chefs de cabinet des ministres ou du ministre, parce que c'était le même ministre, monsieur Hamad. Ensuite de ça, il y a eu quatre hauts fonctionnaires, une sous-ministre adjoint, madame Dupont; madame Boily, qui était la vérificatrice interne du Ministère; madame Julie Bissonnette, qui était

1'adjointe de monsieur Boivin et madame Chantal

Brouillet, qui était la responsable des enquêtes au

Ministère, des enquêtes internes au Ministère.

Q. [107] Alors donc, on va reprendre justement la présentation de ces rapports-là en ordre chronologique. D'abord, à qui vous avez présenté, outre votre équipe, bien sûr, le rapport, le projet de rapport à ce moment-là, au début?

22 R. Comme je vous disais, d'abord monsieur Boivin, 23 après ça...

- 24 Q. [108] À quel moment?
- 25 R. Moi je vous dirais, monsieur Boivin... parce que
 26 monsieur Boivin a quitté, je vous dirais peut-être
 27 fin juillet, début du mois d'août.
- Q. [109] Vous lui aviez présenté une copie papier, numérique?
- R. Toujours copie papier, avec monsieur Boivin, toujours une copie papier.
- 32 Q. [110] Comment ça se passe cette présentation?
- R. Toujours lors d'une visite à Montréal, à ses bureaux, il prenait la copie, ne voulait jamais

- garder de copie. Donc, il faisait la lecture,
- 2 donnait les commentaires...
- 3 Q. [111] Juste vous corriger. Lors d'une visite à
- 4 Montréal à ses bureaux ou à vos bureaux?
- 5 R. Bien, en fait, j'étais son locataire... même pas
- 6 son locataire, je ne payais pas de loyer. Mais son
- 7 squatter. Quand il venait à son bureau, que nous
- 8 utilisions, bon, il s'assoyait à son bureau, il
- 9 prenait une copie... Moi, je vous dirais donc, fin
- juillet, début août, parce que je me rappelle,
- 11 après sa lecture, c'est lui qui nous avait suggéré
- de rencontrer quatre membres seniors de son équipe,
- là, à Québec. Et cette rencontre-là a eu lieu le
- quatre (4) août.
- 15 Q. [112] Est-ce que c'est lui qui avait identifié les
- 16 quatre personnes à qui...
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [113] Donc, juste avant d'arriver à ces quatre
- 19 personnes-là, lui a eu... monsieur Boivin a eu
- 20 copie du rapport.
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [114] Est-ce qu'il l'a lu en votre présence ou vous
- lui avez laissé?
- 24 R. On était bureau adjoint, il lisait à son bureau et,
- 25 après ça, il me faisait venir puis il me faisait
- part de ses commentaires. Je prenais ces commen-
- taires-là, je les ai donnés à madame Perrault, puis
- après ça on déchiquetait le rapport. Il n'y a
- jamais personne qui a sorti avec une copie de ce
- 30 rapport-là.
- 31 Q. [115] Alors, les commentaires, il vous les faisait
- 32 verbalement?
- 33 R. Oui.
- Q. [116] Il ne les a pas manuscrits...

- 1 R. Oui, oui, souvent. Oui, oui, c'était sa façon de
- 2 travailler, là. Il se mettait des notes pour être
- 3 bien sûr qu'on se comprenne.
- Q. [117] Sur le rapport ou sur un document...
- 5 R. Non, sur le rapport même.
- 6 Q. [118] Sur le rapport.
- 7 R. Oui.
- 8 Q. [119] Que vous avez récupéré?
- 9 R. Que j'ai récupéré.
- 10 Q. [120] Est-ce que vous l'avez ce rapport-là?
- 11 R. Non, je ne l'ai pas.
- 12 Q. [121] Qu'est-ce qui est arrivé de ce rapport-là?
- 13 R. Bien, je l'ai donné à madame Perrault. Et, comme
- 14 c'était la pratique au bureau, il n'y a jamais de
- 15 copie de rapport qui traînait, donc c'était
- 16 déchiqueté.
- Q. [122] Bon. Et là, ce que vous venez de dire,
- j'imagine qu'elle a intégré ces commentaires-là?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. [123] Êtes-vous en mesure de dire si elle a intégré
- tous les commentaires ou si on a fait un tri?
- 22 R. Je peux vous dire c'est que la version presque
- finale qu'a lue monsieur Boivin, là, à la fin du
- 24 mois de juillet, je peux vous dire qu'il n'avait
- 25 presque plus de commentaires. Et c'est pour ça
- qu'il nous a dit : « Bien, moi, ça me satisfait tel
- que c'est mais... », bon, ça faisait quoi, un an et
- quelque qu'il était au Ministère, et il dit : « Il
- y a des personnes de plus d'expérience que moi,
- 30 connaissant les choses du Ministère, qui pourraient
- donner un input. » Et c'est qu'est arrivée l'idée
- des quatre personnes qui ont vu, lu et commenté le
- 33 rapport, le quatre (4) août.
- Q. [124] Le quatre (4) août. Donc, voulez-vous nous

- 1 raconter, justement, dans quel contexte, quelles
- 2 circonstances se déroule cette rencontre-là, au
- 3 quatre (4) août?
- 4 R. On est mon... monsieur St-Jean avait quitté, il
- 5 avait été remplacé par monsieur Réjean Bélanger,
- 6 comme chargé des enquêtes. Alors, on est montés à
- 7 Québec avec des copies dans des enveloppes. Et,
- 8 quand on est arrivés à Québec, monsieur Boivin nous
- 9 a fourni sa salle de conférence. On a rencontré les
- 10 quatre personnes, les quatre personnes ont lu le
- 11 rapport devant nous dans la salle de conférence,
- 12 ont donné des commentaires d'abord écrits et, par
- la suite, il y a eu échange entre nous six sur le
- 14 contenu du rapport.
- 15 Q. [125] O.K. Donc, il y a eu une lecture, on pourrait
- dire, collective du rapport...
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [126] ... dans cette salle de conférence-là.
- 19 R. Ça a duré un bon trois heures.
- Q. [127] La rencontre, lecture et commentaires...
- 21 R. Oui.
- 22 Q. **[128]** ... écrits et verbaux?
- 23 R. C'est ça.
- Q. [129] Bon, juste pour nous rappeler, là, les
- 25 personnes présentes, qui étaient là dans cette
- salle-là, à part de vous et monsieur Bélanger, bien
- 27 sûr?
- 28 R. Madame Josée Dupont, qui est sous-ministre
- 29 adjointe, ancienne secrétaire du Ministère, donc
- qui connaissait le Ministère depuis longtemps.
- 31 Madame Julie Bissonnette, qui était l'adjointe de
- 32 monsieur Boivin, sous-ministre. Madame Louise
- Boily, qui était la vérificatrice interne du
- 34 Ministère et madame Chantal Brouillet, qui était la

- 1 responsable des enquêtes au sein du Ministère, des
- 2 enquêtes internes.
- 3 Me CLAUDE CHARTRAND:
- Je vais vous demander, Mademoiselle, de nous
- 5 afficher le document numéro 12, s'il vous plaît.
- Q. [130] Alors, je vous demande de regarder à l'écran,
- 7 Monsieur Duchesneau.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [131] Est-ce que vous pouvez identifier la page
- 10 qu'on voit sur l'écran?
- 11 R. « CB », j'imagine que ce sont les initiales de
- 12 madame Brouillet, mais « Chantal Brouillet », c'est
- moi qui ai écrit ça, c'est mon écriture.
- Q. [132] Et, bon, l'icône qui apparaît en première
- page, « Unité anticollusion », j'imagine que
- 16 c'était la première page du rapport que vous avez
- 17 soumis?
- 18 R. Page couverture, oui.
- 19 Q. [133] Oui. Voulez-vous, bon, nous faire dérouler la
- 20 première page au complet. Quatre (4) août deux
- 21 mille onze (2011), c'est la date de la rencontre
- dont vous faites état actuellement.
- 23 R. À Québec.
- Q. [134] Alors, je vais attirer votre attention, il y
- 25 a... l'entièreté du document contient plus de
- commentaires, mais je vais attirer votre attention
- 27 sur certains des commentaires, juste pour nous les
- 28 identifier.
- Voulez-vous nous amener à la page 21, Madame.
- Bon, on voit qu'il y a à la fois des surlignés en
- jaune et des commentaires manuscrits...
- 32 R. Oui.
- 33 Q. [135] ... de toutes sortes, là, cercles et
- 34 écritures.

- 1 R. Oui.
- 2 Q. [136] J'imagine que lorsque vous avez remis ces
- 3 copies-là, elles étaient vierges?
- 4 R. Oui. Oui.
- 5 Q. [137] Alors, ce sont tous des commentaires qui ont
- été faits en votre présence à ce moment-là?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[138]** Alors, page 22...
- 9 R. Mais, si on arrête là...
- 10 Q. **[139]** Oui.
- 11 R. ... on peut voir, finalement... on ne change pas le
- fond, c'est : « Bien, dites donc de telle manière.
- On n'est pas sûr de ci. » Et je sais que madame
- Brouillet a pris une tonne de notes, là, durant la
- rencontre. Des fois on se demandait même si elle
- avait tout recopié parce qu'elle... elle a vraiment
- fait un travail consciencieux, vous pouvez voir par
- 18 ses notes, là, que...
- 19 Q. [140] Mais quand vous dites, elle prenait un tas de
- 20 notes, à l'extérieur du...
- 21 R. Oui, oui, avec un papier ou...
- 22 Q. **[141]** À l'extérieur du...
- 23 R. Ça, on n'avait pas de problème à ce qu'ils prennent
- des notes, là. On ne voulait pas que le rapport
- circule parce que ce n'était pas encore un document
- 26 fini.
- Q. [142] O.K. Et les notes qu'elle a prises à
- l'extérieur du document, est-ce que vous en avez eu
- 29 une copie?
- 30 R. Non. Non, c'était pour elle.
- 31 Q. [143] Elle a conservé ses notes.
- 32 R. Elle a conservé... Une personne de confiance, quand
- 33 même. Mais le rapport comme tel... Vous voyez le
- 34 type, là, de...

- 1 Q. [144] De commentaires, oui.
- 2 R. De commentaires.
- 3 Me CLAUDE CHARTRAND:
- 4 Alors, si vous nous amenez à la page 23.
- 5 Q. [145] Encore là, je vais vous demander si vous êtes
- 6 en mesure de nous commenter ou décrire le
- 7 commentaire. Bon, on voit ici on a un commentaire
- qui est essentiellement un verbe qui a été oublié.
- 9 R. Oui. Puis on acceptait ces commentaires-là aussi.
- 10 Q. [146] En page 29?
- 11 R. Page 29, bon, « sur le terrain », « selon JD »...
- 12 Regardez:
- 13 Le Ministère reçoit environ cinquante
- 14 (50) réclamations par année, presque
- toutes de la part d'entrepreneurs
- 16 généraux. En moyenne, un contrat de
- cinq cents millions (500 M\$) génère...
- Bon, là elle dit : « Selon moi, c'est faux. » Mais
- on l'a vérifié. Parce que, nous, l'information
- qu'on avait c'est que, bon, habituellement le
- 21 Ministère était reconnu pour payer le tiers. Alors
- donc, parfait si c'est faux, maintenant prouvez-moi
- le contraire. Mais, si je me rappelle bien, dans le
- 24 rapport final, vous avez encore la même citation.
- C'est parce que ça a été vérifié puis, finalement,
- on avait peut-être raison.
- Q. [147] Alors donc, vous l'avez vérifié après...
- 28 R. Oui, oui.
- 29 Q. [148] ... que le commentaire a été fait.
- 30 R. Oui, oui. Là c'est vraiment : « Dites-nous tout ce
- que vous voulez et on va voir. » Donc, ça a amené
- des vérifications et... il faudrait que je regarde
- dans le rapport final mais, d'après moi, cette...
- Q. [149] On va arriver tout à l'heure au rapport.

- 1 R. Oui.
- Q. [150] Mais, justement... Si vous voulez nous
- 3 amener... là on est à la page 29, amenez-nous à la
- 4 page 38.
- 5 Justement, là il y avait... vous nous avez
- 6 identifié les quatre personnes qui étaient dans la
- 7 salle, plus vous deux, est-ce qu'il y a eu d'autres
- 8 personnes qui sont venues...
- 9 R. Non.
- 10 Q. [151] ... pendant ces trois heures-là vous voir ou
- intervenir dans le travail qui se faisait?
- 12 R. Non.
- 13 Q. [152] Je vais vous laisser regarder, là, pendant
- 14 que ça défile. Quelle était l'ambiance qui régnait
- 15 pendant cet exercice-là?
- R. Ah! très positif. Très positif, il n'y a pas
- 17 d'animosité; au contraire. Je pense que tout le
- monde autour de la table voulait que le rapport
- 19 reflète la vérité. Alors, c'était « je ne suis pas
- 20 sûr de ça... » Madame Dupont, notamment, c'était la
- 21 spécialiste des contrats puis tout ça, puis je sais
- que, quand on regardera son rapport tantôt, je sais
- qu'elle a eu des questionnements sur la façon dont
- on libellait le texte. Mais ça a été changé. Je
- 25 pense que même elle nous a renvoyé des rapports,
- là, après cette rencontre du quatre (4) août pour
- 27 raffiner le rapport.
- 28 Q. [153] Page 42.
- 29 R. « Ultimement, se réalise une fois... » Oui. C'est
- 30 ça. Ça c'est un bon point. C'est qu'en fait, le
- 31 coût d'un projet, on peut vraiment le déterminer
- quand toutes les factures ont été payées. Donc, le
- 33 commentaire qui... En fait, ultimement, on va
- 34 savoir c'est quoi le coût, « se réalise une fois

tous les avenants et les réclamations », ça, ça peut prendre des fois six mois, un an, une fois que le projet est terminé. Mais ce que nous on disait ici, c'est que le Ministère, quand on prépare la planification pour les travaux qui vont être effectués, le Ministère demande à une firme d'ingénierie de faire les évaluations de combien peuvent coûter ces travaux-là. Ce que nous on disait ici, c'est que habituellement, les entrepreneurs soumissionnaient en deux mille huit (2008) un virgule sept pour cent (1,7 %) de moins que ce que le Ministère avait évalué. En deux mille neuf (2009), moins huit pour cent (-8 %), et quand nous on a commencé le travail, là on était rendu à moins dix-sept pour cent (-17 %).

Donc pour nous, c'était une donnée qui était importante. Pourquoi soudainement, après la création de Marteau, après la création de l'UAC, l'écart qui existait entre ce qui avait été prévu et ce qu'on recevait comme offres avait pris une si grande différence? Alors, mais je pense que ça aussi, cette donnée-là est restée là. Puis ça a représenté, je ne sais pas si on l'a là-dedans, mais trois cent quarante-sept millions (347 M\$) d'écart entre ce que le Ministère prévoyait et ce que le Ministère a payé. Malgré le fait qu'il aurait fallu tenir compte des avenants et des réclamations qui pourraient aussi changer cette donnée-là. Mais ça donnait vraiment une idée d'ensemble.

- 31 Q. **[154]** Page 43.
- R. Oui. Là, ce qu'on disait, c'est que les plans et devis peuvent contenir des zones grises parce qu'on a suspecté et on suspecte encore que la collusion,

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

comme je vous disais, c'est un jeu secret. C'est qu'il n'y a plus de secret entre les firmes, certaines firmes d'ingénierie et certains entrepreneurs qui connaissent justement l'évaluation que peut avoir fait le Ministère, puis qui vont arrimer leur soumission en fonction du coût qui est prévu par le Ministère. Un sous-ministre ici à Montréal m'a déjà dit que quelqu'un était rentré dans son bureau à un moment donné pour lui dire : « Aïe, vous avez évalué ce contrat-là à quarante millions (40 M\$), on vous le fait à trente-neuf (39 M\$), comment ça se fait que vous ne nous l'accordez pas? » Parce qu'il retenait... Mais comment pouvait-il savoir que le Ministère avait évalué ça à quarante millions (40 M\$)? Donc, le jeu secret avait été défait ici, il y a quelqu'un qui avait transmis l'information.

Donc, quand on dit que les plans et devis peuvent contenir des zones grises, des imprécisions, des omissions ou des erreurs de prix et de quantités, bien oui, ça on l'a vu. Ou on a fait une évaluation, exemple on a de la terre contaminée, on prévoit dans les plans et devis qu'il devrait y avoir mille (1 000) chargements de terre contaminée à sortir de ce sol-là, mais que l'ingénieur savait que ce n'est pas mille (1 000) qu'on va sortir, mais cent (100). Mais pourtant, on aura une fausse facturation qui va nous amener à mille (1 000) chargements sortis, mais ça c'est du profit net. Alors, d'autres exemples, nombre d'arbres à enlever sur un chantier, c'est... il ne fallait pas avoir fouillé longtemps pour savoir que ce n'est pas deux cents (200) quelques arbres qu'on avait à enlever, mais une vingtaine. Je pense que même avec Google

6

7

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

Earth on aurait été capable de compter les arbres 1 2 eux-mêmes. 3 Donc, ce que ça dit là, c'est qu'il y a des 4

imprécisions, puis qu'il n'y avait pas de conséquences, même si les calculs avaient mal été faits. Quelqu'un du Ministère nous avait dit : « L'imputabilité au Ministère, quand on parle du bâton et de la carotte, certaines firmes, ils ont la carotte mais ils n'ont jamais le bâton. » Je pense que ça résume bien.

Q. [155] Alors, si on regarde la page 44 du même document, évidemment quand je réfère à la page 44, parce qu'on voit défiler la page 33, c'est la page PDF.

R. Ah bon, j'aime le commentaire, une farce. Non, ce n'est pas une farce. Quand on dit que :

> Le MTQ a trop materné les firmes de génie conseil, et cela a engendré un manque d'imputabilité. Il est souhaitable qu'un jour le MTQ soit en mesure de donner un mandat à une firme et que celle-ci soit imputable à l'ensemble de sa gestion et assume la responsabilité.

Bon. C'est sûr que quand tu travailles dans une organisation, tu tentes de défendre ton organisation. Dans toutes les organisations où j'ai été, j'avais aussi cette façon de dire : « Non, ce n'est pas de même que ça doit être vu. » Ça peut être perçu comme une farce, mais ce n'est pas une farce. Ça nous a été répété des dizaines, sinon des centaines de fois, où il y avait vraiment aucune imputabilité de la part des firmes d'ingénierie qui commettaient des erreurs grossières dans la

33

34

Me CLAUDE CHARTRAND:

numéro 13.

Oui, 5P-86, et nous afficher maintenant le document

1		préparation de leurs plans et devis. Et ça, c'est
2		resté de façon intégrale dans le rapport final.
3	Q.	[156] Je vais vous demander de produire le document
4		sous la cote 5P-86.
5		
6		5P-86 : Rapport de l'Unité anticollusion
7		commenté par Chantale Brouillet.
8		
9		Là vous venez de nous dire, en conclusion, que
10		c'est resté de manière intégrale dans le rapport
11		final. Je comprends qu'il y a eu des changements
12		qui ont été apportés dans le rapport final, qui
13		découlent de certaines des remarques qu'on vient de
14		voir?
15	R.	Oui, mais encore là, sur le fond, pour qu'on change
16		quelque chose, une conclusion qu'on avait pu tirer,
17		il fallait quand même qu'ils nous en fassent la
18		preuve. Vous me parliez tantôt, quand on
19		rencontrait des gens et on tentait d'évaluer la
20		crédibilité de ces gens-là, bien on faisait la même
21		chose avec les commentaires qui nous étaient faits.
22		Dire : « Bon, parfait, vous n'aimez pas ça? Vous
23		avez le droit de ne pas aimer le commentaire, mais
24		est-ce que ça change la substance du message? » Si
25		on n'avait pas cette conviction-là, ça restait de
26		façon intégrale dans le rapport.
27		Me CLAUDE CHARTRAND :
28		Je vais vous demander de nous afficher le document
29		numéro
30		LA PRÉSIDENTE :
31		Ça a été produit

- Q. [157] Alors, Monsieur Duchesneau, je vous demande de consulter l'écran.
- 3 R. Oui. Josée Dupont, c'est mon écriture.
- Q. [158] Et c'est toujours la première page du...
- 5 R. Du même rapport.
- Q. [159] Du même document en question. Alors, ici
- 7 aussi on se prêtait au même exercice, comme je vous
- 8 le mentionnais. On ne passera pas tous les
- 9 commentaires de madame Dupont. On a ciblé un
- 10 certain nombre. Je vais vous demander de les
- 11 examiner avec nous. Si vous voulez nous amener à la
- 12 page 16, Madame, s'il vous plaît. Alors, on est à
- la rubrique 3.2.
- 14 R. Voyez-vous, c'en est un type de commentaire très
- positif. Plus de sept cents (700) nouveaux contrats
- sont octroyés annuellement, selon madame Dupont qui
- france de était responsable à l'époque, justement, de
- 18 l'octroi des contrats. Elle pense que c'est plus
- que sept cents (700). Et si je me rappelle bien,
- 20 elle nous a transmis l'information précise par la
- 21 suite.
- 22 Q. [160] Page 21. Or, on est à la rubrique 5.1?
- 23 R. Même chose, voyez-vous le paragraphe n'était peut-
- 24 être pas exhaustif, donc on a fait des commentai-
- res. Mais dans le cas de madame Dupont, je sais
- qu'il y a eu des communications par la suite.
- De là l'utilisation des notes personnelles
- où les gens prenaient des notes pour dire « j'ai
- 29 des vérifications à faire ». Donc ces commentaires-
- là ont été sûrement ajoutés là par la suite dans
- 31 notre rapport final.
- 32 Q. [161] Justement ces commentaires-là par la suite
- 33 comme vous dites ont été échangés entre qui et qui,
- 34 avec madame Dupont?

- 1 R. Madame Dupont, je pourrais vérifier avec madame
- 2 Dupont, il me semble qu'elle avait pris
- 3 l'engagement de nous transmettre toutes les
- 4 informations dont nous avions besoin. Donc c'est
- 5 venu bonifier notre rapport cette rencontre-là.
- 6 Q. [162] Alors on se retrouve à la page 21, 22
- 7 maintenant?
- 8 R. Voyez-vous là on tombe dans du plus technique qui
- 9 n'était pas notre champ d'expertise. Donc comment
- se passe une, un appel d'offres, dans la période
- 11 d'exécution, là c'est beaucoup plus, beaucoup plus
- 12 technique, c'est vraiment l'expertise du ministère.
- Donc on s'assure que...
- Q. [163] Ça c'est la partie du rapport où vous exposez
- dans le rapport comment, le processus d'octroi de
- 16 contrat?
- 17 R. Oui, mais un peu comme la Commission l'a fait dans
- les derniers jours. Il y a des gens qui sont venus
- 19 vous expliquer comment on procède dans ce système-
- là. Donc on avait besoin de se faire guider dans
- 21 cette partie-là du rapport.
- Q. [164] Si vous voulez nous amener à la page 38?
- 23 R. Oui. Alors que nous on parlait de maîtrise
- d'oeuvre, finalement c'était surveillance. Encore
- là ce sont des termes utilisés par le ministère.
- Q. [165] Page 39. Là on voit un commentaire et...
- 27 R. Oui.
- 28 Q. [166] ... un commentaire retiré?
- 29 R. Oui. J'imagine qu'on a répondu à cette question-là
- 30 plus loin. Parce que le trait a été fait
- immédiatement. Nous une fois que les rapports nous
- ont été remis, on n'a plus retouché de façon
- 33 manuscrite à ce rapport-là. Donc les seules notes
- qu'ils peuvent y avoir, à l'exception du nom que

LA PRÉSIDENTE :

1		j'ai mis moi sur la première page.
2		Donc tous ces commentaires manuscrits
3		appartiennent à l'auteur que j'ai identifié. Alors
4		s'il y a eu un X c'est peut-être que souvent bon on
5		était rendu à la page vingt quelque, on va
6		retrouver la réponse à la page 40. À ce moment-là
7		c'est peut-être pour ça que ça a été enlevé.
8	Q.	[167] Si vous voulez nous amener à la page 42?
9	R.	Oui. Ça c'est encore là la petite gêne dont je vous
10		parlais que certains, certaines firmes de génie et
11		certains entrepreneurs, on est dans la partie où
12		pourquoi ça a coupé de façon assez importante.
13		Et rappelez-vous que la Ville de Montréal
14		parlait de trente pour cent (30 %), que Québec
15		parle maintenant de moins vingt-cinq pour cent
16		(-25 %). Donc c'était une tendance là qui se
17		manifestait au ministère, mais aussi dans des
18		principales villes. Donc c'est éviter, oui, on fait
19		tout pour éviter des suppléments. Commentaires.
20		LA PRÉSIDENTE :
21		Maître Chartrand, est-ce que vous pourriez
22		simplement m'indiquer pourquoi, et je note depuis
23		le début que c'est comme ça, pourquoi quand vous
24		demandez de faire apparaître une page en
25		particulier, comme ici la page 42, c'est la page 32
26		qui est écrit sur le rapport?
27		Me CLAUDE CHARTRAND :
28		Oui, alors comme je, c'est parce que la page 42
29		vous allez le voir en haut dans l'entête, c'est la
30		page PDF, c'est pour faciliter la tâche de la
31		technicienne. Or, si je lui dis le nom de la page
32		du rapport, elle ne pourra pas le retrouver. D'où
33		la nécessité d'utiliser la pagination PDF.

- 1 Mais pour l'enregistrement ultérieure, ça serait
- peut-être...
- 3 Me CLAUDE CHARTRAND:
- 4 Il faudrait que je précise...
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- 6 Oui, s'il vous plaît.
- 7 Me CLAUDE CHARTRAND:
- 8 ... à quelle page du...
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- 10 Merci.
- 11 Me CLAUDE CHARTRAND :
- 12 Q. [168] ... document en tant que tel. Donc or, là ici
- on est à la page, donc la page...
- 14 R. 32.
- Q. [169] On est à la page 32. Non, mais j'essayais de
- voir quelle page on est PDF?
- 17 R. 42.
- Q. [170] On est à la page 42, donc qui correspond à la
- page 32. Là la page 44 PDF, Madame, je vais vous
- indiquer à quoi ça correspond en... Or, encore là
- vous avez un commentaire?
- 22 R. Oui.
- Q. [171] Pouvez-vous m'amener à la page en bas que je
- 24 puisse juste pour les fins de l'enregistrement
- identifier, c'est la page 34. O.K. Revenir aux
- 26 commentaires?
- 27 R. Oui. Bon, les grilles d'évaluation contiennent
- 28 seulement quatre critères suggérés et très peu
- d'espace pour justifier. Ça c'est ce qu'on appelle
- dans le langage MTQ, une ERF, une évaluation de
- 31 rendement des fournisseurs.
- 32 Et ça on l'a entendu souvent, les ERF ça
- répond à un processus ou une demande du MTQ, mais
- 34 sur le terrain, c'est fait vite. Et quand on

1	s'aperçoit qu'on n'a pas donné la cote qui nous
2	amène à cinquante (50) là. Je me rappelle d'un qui
3	dit :« Bien on est arrivé à quarante-sept (47) puis
4	mon patron me dit, es-tu capable de réviser voir si
5	tu réponds très bien aux questions qui sont là? »
6	Parce que certaines questions étaient suggestives,
7	finalement ce qu'il voulait c'est que ce soit plus
8	haut que cinquante (50), puis il a changé puis je
9	pense que c'est passé de quarante-sept (47) à
10	cinquante-deux (52).

Donc c'est une..., c'est sûr que techniquement, théoriquement c'est bon de faire une évaluation de rendement des fournisseurs, mais parlez aux gens du terrain, puis ils disent :

« Qu'est-ce que ça vaut en réalité, c'est peut-être juste pour se couvrir qu'on fait ce genre d'évaluation là. »

Le commentaire qu'on nous rapportait c'est que les patrons disaient : « Bien oui, mais si on fait ça comme il faut, on n'aura plus personne pour faire le travail. Ça fait que change donc l'évaluation de rendement. » Puis ça a été fait plus d'une fois, selon ce qu'on nous a rapporté.

Donc si un jour on vous parle de ERF avec des gens qui connaissent mieux que moi, posez la question et vous allez peut-être avoir la réponse qui va vous surprendre.

- Q. [172] Et page 59 PDF?
- 29 R. Oui.

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

- Q. [173] Qui correspond à la page 49, c'est simplement un astérisque qui est mis au milieu de la page qui a...?
- R. Oui, plus il y avait, le Ministère tolère des dépassements de coûts de dix pour cent (10 %),

33

34

1		c'était peut-être la façon de le dire. Il faudrait
2		que je regarde dans le rapport final si c'est
3		encore là. En fait, ce que le ministère tolère
4		c'est peut-être que le mot « tolère » était peut-
5		être questionné à ce moment-là. Je ne sais pas si
6		c'est encore là dans la version finale, mais
7	Q.	[174] On va le voir un peu plus tard. Alors, je
8		vais vous demander de le produire sous la cote
9		5P-87.
10		LA GREFFIÈRE :
11		Oui, c'est ça.
12		
13		5P-87 : Rapport de l'Unité anticollusion commenté
14		par Josée Dupont
15		
16		Me CLAUDE CHARTRAND :
17		Est-ce qu'avant de passer au prochain, Madame la
18		Présidente, vous souhaitez prendre la pause?
19		SUSPENSION DE L'AUDIENCE
20		
21		REPRISE DE L'AUDIENCE
22		Me CLAUDE CHARTRAND :
23	Q.	[175] Merci. Alors on va, je vais vous demander,
24		Mademoiselle, de nous afficher cette fois-ci le
25		document numéro 14. Même exercice, Monsieur
26		Duchesneau?
27	R.	Oui.
28	Q.	[176] Alors, vous voyez le document en question?
29	R.	Madame Bissonnette.
30	Q.	[177] Alors, on y voit que, bon, l'inscription a
31		été faite par? Par qui?

R. Mais ça, je ne reconnais pas mon écriture, je pense

que c'est peut-être madame Bissonnette qui l'a

écrit, qui a écrit son nom elle-même.

1	Q.	[178]	C'est	toujours	le	même	document?
---	----	-------	-------	----------	----	------	-----------

- 2 R. Toujours le même document. Les quatre documents
- 3 sont identiques.
- Q. [179] O.K. Alors, cette fois-ci on a fait la
- 5 correspondance pendant la pause, Madame la
- 6 Présidente. Alors, on va... je vais annoncer les
- 7 pages du document et non les pages PDF. Alors, si
- 8 vous voulez nous amener à la page 8, s'il vous
- 9 plaît. Alors, on y voit un commentaire dans la
- 10 marge, bien sûr?
- 11 R. Ah! O.K., elle questionnait le fait qu'on fasse
- cette affirmation, sur quelles bases ou quels
- motifs:
- On peut dire que le domaine de la
- 15 construction se soit aggravé au cours
- des dernières années.
- 77 Ça c'est... c'est le commentaire le plus général
- qu'on a entendu tout au long des dix-huit (18) mois
- où on a fait l'enquête d'à peu près tout le monde.
- 20 Q. [180] Alors, je vais vous demander de nous amener à
- la page 16, s'il vous plaît. Alors, encore là
- d'autres commentaires sur le... qui apparaît au
- centre de la page?
- 24 R. Oui. Ça, la perte d'expertise, encore une fois,
- comme je le disais hier, il ne faut pas se fier
- uniquement aux nombres d'ingénieurs, mais la
- qualité, le nombre d'années d'expertise, en génie
- civil il y a des places on a un ingénieur nucléaire
- pour faire des routes. C'est un ingénieur, mais il
- n'a pas sa spécialité. Et souvent ce sont des gens
- 31 qui ont peu d'expertise.
- 32 Et le vrai drame au ministère des
- 33 Transports, qui a été à une certaine époque le plus
- grand bureau d'ingénieurs au Québec, c'est que

- quand ils perdent quelqu'un qui a trente (30),
- 2 trente-cinq (35) ans d'expérience et qu'on le
- 3 remplace par quelqu'un qui a deux ans d'expérience.
- 4 C'est là où le savoir est complètement disparu. Et
- 5 ça, dans toutes les directions territoriales, on
- 6 nous l'a dit que le Ministère avait perdu cette
- 7 expertise au profit des firmes privées.
- 8 Q. [181] Page 18?
- 9 R. Est-ce que... Donc les montants estimés seraient
- 10 bien connus. Oui, oui. Ça aussi ça nous a été dit.
- 11 Et c'est pour ça, quand il a été question récemment
- de la possibilité que des firmes d'ingénierie
- achètent des constructeurs, on dit, bien, ça ne
- 14 peut pas fonctionner, parce que la main gauche
- 15 saurait ce que la main droite fait. C'est... Donc
- 16 ça nous avait été dit avant, puis ça se confirme
- 17 encore aujourd'hui.
- 18 Q. [182] Page 19?
- 19 R. DGSG, oui, ça encore là, le même commentaire, comme
- je vous dis, est revenu. Je pense que le JD ici
- c'est pour madame Josée Dupont et non moi. DGSG, je
- pense que c'était sa boîte, si je ne me trompe pas.
- Puis ça il y a eu, il y a souvent eu un
- 24 débat là-dessus. Nous, on avait des informations
- que c'était systémique, là, le fait d'aller faire
- des réclamations quand on avait des contrats. On
- 27 avait même des gens dans certaines firmes qui
- 28 payaient une partie de leur salaire parce que leur
- job était justement de trouver tous les moyens pour
- 30 faire des réclamations au gouvernement et au
- 31 Ministère. Alors, ça aussi c'est resté.
- 32 Q. [183] J'ouvre une parenthèse ici pour revenir. À la
- 33 salle de conférence dans laquelle les six vous
- 34 êtes, vous nous aviez dit qu'il y avait aussi des

- 1 commentaires verbaux qui se faisaient?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. [184] Est-ce qu'ils se faisaient au fur et à mesure
- 4 que les gens procédaient à la lecture du document
- 5 ou ça s'est fait à la fin?
- 6 R. Non, on a laissé les gens lire au complet puis
- 7 c'est vraiment l'apport de tout le monde qui a fait
- qu'on a eu cette discussion-là, pas seulement avec
- 9 nous, mais avec... entre eux, entre les gens du
- 10 Ministère aussi.
- 11 Q. [185] Et savez-vous s'il y a eu un procès-verbal
- 12 qui a été dressé...
- 13 R. Non.
- 14 Q. [186] ... de ces commentaires-là?
- 15 R. Non.
- Q. [187] Vous dites « non », vous ne savez pas ou
- 18 R. Non, non, il n'y a pas eu de procès-verbal, c'est
- vraiment l'échange puis les documents qui font foi
- de la conversation qu'on a eue.
- 21 Q. [188] Page 28, s'il vous plaît. Là vous avez une
- 22 mise en garde dans...
- 23 R. Oui.
- 24 Q. [189] ... dans la marge?
- 25 R. C'est de bonne guerre.
- On peut aussi s'interroger quant à
- 27 savoir si le Ministère contrôle la
- qualité des services pour lesquels les
- 29 contribuables paient.
- 30 Donc, commentaire légitime, « attention au choix de
- 31 mots ». On entend le message, mais on persiste et
- 32 signe quand même.
- 33 Q. [190] Mais vous l'avez évalué, le message?
- R. On l'a évalué, non, non, je pense que c'est tout à

- fait légitime d'avoir... En fait, on n'a pas fait
- d'exercice pour que tout le monde nous dise que
- 3 c'était beau et bien. On a fait l'exercice pour
- 4 avoir des critiques et on les a eues et on en a
- 5 tenu compte. Puis je pense que si vous me demandez
- de qualifier la rencontre, ça a été pour moi très
- 7 instructif et productif.
- 8 Q. [191] Page 32?
- 9 R. O.K. Cette section est plus ou moins nuancée que
- 10 les autres. C'est bien. On a eu notre petite étoile
- 11 pour cette partie-là.
- 12 Q. [192] Page 38. Page 37, j'avais sauté 37, on
- 13 reviendra à 37.
- 14 R. Oui.
- 15 Q. [193] Projection d'un tableau.
- 16 R. Ça, pour des gens qui ne connaissaient pas le
- Ministère, moi, les bordereaux, je ne connaissais
- pas ça, mais on se l'est fait expliquer beaucoup.
- On fait ce qu'on appelle des bordereaux débalancés.
- 20 Encore là, des personnes plus expérimentées que moi
- 21 pourraient vous le dire. C'est qu'on fait d'abord
- le bordereau qui devrait être fait, c'est-à-dire
- combien devrait nous coûter un projet. Et, après
- ça, on débalance le bordereau pour arriver au même
- 25 montant quand même, mais pour avoir des coûts plus
- 26 élevés dans certaines parties du bordereau parce
- que, exemple, si on parle d'organisation de
- chantier, si on parle de démolition, le Ministère
- paie cent pour cent (100 %) ou cinquante pour cent
- 30 (50 %) dans certains cas des coûts reliés à ces
- 31 items-là.
- 32 Alors, si je suis en plein bois puis je
- dois faire une organisation de chantier, amener des
- remorques, la logique est là que ça coûte plus

cher. Mais si je suis en ville ou dans un milieu urbain, mon organisation de chantier ne me coûtera pas si cher, mais on le met, on l'évalue quand même beaucoup plus élevée parce que le gouvernement va vous donner le montant. C'est un peu comme si le gouvernement finançait l'opération du projet au complet. Et ça, encore là, ça nous a été mentionné plus d'une fois.

Voyez-vous, regardez, on a, pour un même projet, quatre soumissions. Un soutènement temporaire, il y en a un qui met ça à un dollar (1 \$), puis il y en a un autre qui met ça à quatre-vingt-cinq mille dollars (85 000 \$) pour le même mur de soutènement. Pourquoi? Le but, c'est justement d'être capable de prendre l'argent... parce qu'on a peut-être été informé que le soutènement temporaire, on n'en aura pas besoin. Il y a peut-être quelqu'un de la firme de génie a déjà informé la personne, puis la personne qui soumissionne, le numéro 4, lui il met quatre-vingt-cinq mille (85 000 \$), peut-être parce qu'il a eu des informations aussi qui étaient privilégiées.

Mais, c'est illogique de voir que, pour un même travail à l'intérieur d'un chantier, on ait des écarts aussi importants que ceux-là. De cent vingt mille (120 000 \$) à quatre cent trente-deux mille (432 000 \$), quand vous parlez de l'excavation de deuxième classe, ouvrage dehors, en bas. Pourquoi? Pour un même travail, on pourrait arriver avec des mêmes prix. Mais non. Mais la réponse ne se trouve pas uniquement dans ces chiffres mais dans le reste du bordereau. Et c'est là que les surprises surviennent.

Q. [194] Page 37, qu'on avait sautée.

- 1 R. Si vous... Maître...
- 2 Q. [195] Oui, oui, allez-y.
- 3 R. C'est parce que, aussi, ça nous permet, en plus
- d'obtenir de l'argent, ça nous permet, quand il
- 5 viendra le temps de faire un extra, par exemple,
- que tu dises, « bon, bien, moi, un mur de
- 7 soutènement, je suis obligé d'en faire trois. Si je
- 8 l'ai évalué à un dollar (1 \$), on va te donner
- 9 trois dollars (3 \$), mais si je l'ai évalué à
- 10 quatre-vingt-cinq mille (85 000 \$), on va te donner
- 11 deux cent cinquante-cinq mille dollars
- 12 (255 000 \$) ».
- Ca fait que quand je vous dis que c'est un
- art d'aller chercher des extra quand on va dans des
- 15 réunions de chantier, bien, vous avez une partie de
- la réponse qui se trouve dans ces bordereaux
- 17 débalancés.
- 18 LA PRÉSIDENTE :
- 19 Q. [196] Et ces bordereaux-là et les chiffres au
- soutien de ces bordereaux-là, Monsieur Duchesneau,
- vous les tenez d'où?
- 22 R. Des soumissions qui ont été fournies au Ministère.
- 23 Q. **[197]** O.K.
- 24 R. L'exemple que je vous donnais des arbres tantôt. On
- a vingt-huit (28) arbres, on dit que ça coûte mille
- cinq cents dollars (1 500 \$) de l'arbre pour que ce
- soit enlevé quand on commence le chantier, pour
- s'apercevoir que c'est plus vingt-huit (28) arbres
- qu'on a, mais deux cent cinquante-huit (258) à
- mille cinq cents dollars (1 500 \$). Alors que
- 31 couper un arbre, vous et moi, donnez-nous quinze
- 32 (15) minutes et puis on va l'enlever nous-mêmes.
- 33 Q. [198] Peut-être vous, mais pas moi.
- 34 Me CLAUDE CHARTRAND :

1	Q.	[199] Alors, sur ces activités de plein air, on va
2		revenir à la page 37. Alors là vous avez un
3		commentaire. « Est-ce vraiment un manque »
4	R.	Oui. « Est-ce vraiment un manque de rigueur »
5		Oui.
6		Un manque de rigueur affecte la bonne
7		gestion dont il doit faire preuve à
8		une étape critique de ces appels
9		d'offres. Voyons donc, comment
10		procèdent les soumissionnaires?
11		Oui. C'est une question. J'imagine que la réponse
12		se trouve dans le rapport final.
13	Q.	[200] Et à la page 50.
14	R.	On dit:
15		Il serait intéressant que les travaux
16		futurs soient axés sur la prévention
17		en amont. UAC peut reposer
18		repousser au FTQ ou proposer des
19		outils
20		Oui. En fait, oui, ce que je suggérais c'est :
21		revenons au mandat de départ. Est-ce qu'on peut
22		avoir un outil, un genre de « check list » où on
23		pourrait voir venir les coûts. Oui. C'est
24		l'objectif qu'on s'était fixé.
25	Q.	[201] Alors, encore là, ça complète l'exercice que
26		je vous proposais pour le rapport commenté par
27		madame Bissonnette. Je vais vous demander de le
28		déposer sous la cote 5P-88.
29		
30		5P-88 : Rapport de l'Unité anticollusion
31		commenté par Julie Bissonnette
32		
33		Me CLAUDE CHARTRAND :
34	Q.	[202] Pour le bénéfice de tous, je fais à nouveau

- le commentaire suivant à l'effet qu'on n'a pas...
- je n'ai pas affiché tous les commentaires que
- 3 madame Bissonnette a présentés. Nous avons choisi
- 4 un certain nombre simplement pour illustrer comment
- 5 vous les avez traités. Et on va voir ce qu'il en a
- 6 résulté quand on déposera le rapport final, le 2B.
- Alors, je vous demande, on va faire
- 8 exactement le même exercice cette fois-ci. Si vous
- 9 voulez nous appeler le document numéro 15, s'il
- 10 vous plaît.
- 11 R. Celui de madame Louise Boily qui est la
- 12 vérificatrice interne au sein du Ministère.
- 13 Me CLAUDE CHARTRAND :
- 14 Alors, si vous voulez nous amener à la page 11,
- 15 Madame, s'il vous plaît.
- Q. [203] Toujours le même document, toujours le même
- 17 en-tête.
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [204] Alors ici, on a plusieurs commentaires
- 20 manuscrits.
- 21 R. Oui. « Référer au CCDG ». Écoutez, une autre chose
- que j'ai apprise au ministère des Transports, c'est
- que dans une conversation avec des habitués ça nous
- prend un glossaire pour savoir... CCDG, il y a
- beaucoup d'acronymes, alors je ne me souviens pas
- ce que veut dire CCDG.
- Q. [205] C'est un langage gouvernemental, ça,
- 28 l'acronymisme.
- 29 R. Oui. Alors, préciser que madame Boily est non
- 30 seulement la vérificatrice interne...
- 31 LA PRÉSIDENTE:
- 32 Q. [206] Attendez, je pense qu'on va le savoir tout de
- 33 suite.
- 34 Me BENOIT BOUCHER:

4

5

6

7

9

10

11

12

13

14

15

21

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

1	Q.	[20)7] Cahie	r de	es cha	arges	s et	devi	s généraux,	c'est
2		le	document	de	base	de t	cous	les :	soumissionna	aires.

R. O.K. CDG, pour moi, c'était Charles de Gaulle,
mais... Voyez-vous, je n'étais pas à la bonne
place. Dans le monde des aéroports, c'est ce que ça
veut dire.

Encore là, important de préciser que madame Boily est non seulement vérificatrice interne, mais la responsable de tous les vérificateurs internes à l'intérieur du Ministère, bonne expertise. Qui m'apporte des commentaires, des nuances. Si la sécurité des personnes et des biens est en cause, elle limite dans le temps. Alors, ça fait partie de son expertise, puis tout au long...

Me CLAUDE CHARTRAND:

16 Q. [208] Page 12.

17 R. Au départ des travaux, l'entrepreneur 18 général se voit remettre 25 % des 19 coûts associés à l'organisation du 20 chantier.

C'est ce que je vous disais tantôt.

22 Et le cas échéant, 100 % des coûts 23 liés à la démolition.

Alors, je pense que je vous avais induit en erreur. Démolition, cent pour cent (100 %), ça fait que donc, quand on fait un débalancement de bordereau, on va mettre beaucoup plus pour la démolition, parce qu'on sait qu'on va être payé cent pour cent (100 %). Et vingt-cinq pour cent (25 %) des coûts associés à l'organisation des chantiers. Encore là, la même chose, on va mettre un plus gros montant pour l'organisation du chantier, même si finalement les conditions n'appuient pas une telle démarche.

Q. **[209]** Page 13.

1	R.	Oui,	un	des	moyens,	un	des	stratagèmes,	là,	on	dit
2		ici	:								

- 3 Elles ne se sont pas procuré les
- 4 documents d'appel d'offres alors
- 5 qu'elles semblaient en mesure de
- fealiser des travaux.
- 7 Ça c'est, encore là, un classique parmi les
- 8 stratagèmes. Là ce qu'on dit, c'est que plutôt
- 9 que... quand elles ne sont pas en mesure de
- 10 réaliser des travaux, « plutôt quand elles n'ont
- 11 pas soumissionné ». Mais les deux s'appliquent.
- 12 Alors donc, on a sûrement fait des corrections.
- 13 Q. **[210]** Page 28.
- 14 R. Oui, ça, une suggestion qui nous était faite, là,
- de faire un historique parmi les contrats octroyés.
- 16 Encore là, pour soutenir l'affirmation qu'on
- faisait.
- 18 Q. [211] Et page 34.
- 19 R. Oui. Page 34, oui. Mais là, je vois « travaux
- 20 exécutés par les entreprises », ça c'est mon
- 21 écriture. Je ne sais pas pourquoi je...
- 22 Q. [212] C'est qualité des services, « services » a
- 23 été biffé, puis...
- 24 R. Oui. Pour le contrôle de la qualité des travaux
- exécutés par les entreprises. Si je me rappelle
- bien, madame Boily avait quitté plus tôt cette
- journée-là. J'ai peut-être pris sa copie pour
- 28 continuer les commentaires avec les trois autres
- 29 personnes qui restaient, parce que c'est
- 30 définitivement mon écriture.
- 31 Q. [213] Et page 34?
- 32 R. Quand on utilisait le mot « arbitraire », bien
- 33 c'était... on n'était pas cohérents. Alors ça, il
- faudrait que je regarde dans la version finale si

1	c'est	toui	ours	là.

Q. [214] Alors, je vais vous demander, celui-ci, de le produire sous la cote 5P-89.

4

5 5P-89: Rapport de l'Unité anticollusion 6 commenté par Louise Boily.

7

9

10

11

12

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

- Q. [215] Alors donc, de l'ensemble de cette rencontrelà, comment vous qualifieriez les commentaires, l'ensemble des commentaires qui vous ont été énoncés lors de cette rencontre-là, eu égard au projet de rapport que vous leur avez présenté?
- 13 R. Je pense que ça nous a permis d'élever la qualité 14 du rapport final.
- 15 Q. [216] Est-ce que vous avez constaté des
 16 oppositions, des contestations quant au contenu,
 17 outre certains commentaires qu'on a vus?
 - R. Non, non, non, jamais. Puis même les commentaires qui peuvent sembler négatifs étaient, en fait, très positifs. Ce qu'on voulait tout le monde... c'était vraiment un travail d'équipe, là. Ce n'était pas notre rapport, c'est comme si c'était... je parle, notre rapport de l'UAC seulement, mais c'était le rapport de tout le monde. Je veux dire, on monte d'un cran. Et donc, il n'y a pas rien de si gros que des gens n'auraient pas pu souscrire à ce rapport-là. Puis c'était l'objectif de dire, avant de présenter officiellement, on ne veut pas dire des incongruités, on s'assurait, et ça je pense qu'on a eu leur appui.
- Q. [217] Donc, j'ai compris de votre témoignage un peu plus tôt aujourd'hui que certaines de ces recommandations-là ou commentaires, certains de ces commentaires-là ont été intégrés dans le rapport

final	?
final	

- 2 R. Oui. Oui. Et que c'était... on est vraiment dans
- 3 l'étape finale de la production du rapport.
- 4 Me CLAUDE CHARTRAND:
- 5 Alors, pour les besoins de tous, Madame la
- Présidente, nous avons pris une copie vierge du
- 7 rapport et intégré dans cette copie-là les
- 8 commentaires qui avaient amené des changements, les
- 9 commentaires des quatre fonctionnaires. Je vais
- 10 vous demander, Madame la technicienne, de nous
- 11 afficher le document numéro 16. Alors, comme vous
- 12 pouvez voir à la première page, il y a un index de
- couleur qui identifie chacune des personnes ou
- chacun des rapports qu'on vient de voir, alors, par
- une couleur. Et ça va nous amener à... par cette
- 16 couleur-là, à identifier c'est la modification qui
- est attribuable à quel... à quel commentaire ou le
- commentaire de quelle des personnes qui étaient
- 19 présentes le quatre (4) août.
- 20 Alors, pour illustrer ces commentaires, je
- vais demander à madame la technicienne de nous
- amener à la page 4. Alors, on y voit un trait de
- couleur bleu, un trait de couleur jaune, donc une
- 24 modification qui est attribuable à madame
- 25 Bissonnette et à madame Dupont.
- Alors, si vous voulez nous amener à la page
- 8. Alors, encore là, commentaire avec une note en
- page qui indique, c'est le mot « sait » qui est
- 29 devenu « craint ».
- 30 Page 10; alors, la même chose, « serait »
- 31 est devenu « soit ». Page 12; alors, « en
- 32 général », qui a remplacé ce qui était. Page 13;
- 33 alors, là on a des commentaires également de plus
- 34 d'une personne qui ont été modifiés.

33

34

1		Alors, tout le document est conçu de cette
2		façon-là, de sorte qu'on puisse voir à quel endroit
3		on a retenu les commentaires des quatre personnes
4		dont on vient de vous identifier, soit madame
5		Boily, madame Brouillet, madame Bissonnette et
6		madame Dupont. Alors, je vais vous demander de
7		pouvoir le produire en 5P-90, s'il vous plaît.
8		
9		5P-90 : Rapport comparatif.
10		
11		Me CLAUDE CHARTRAND :
12	Q.	[218] Est-ce que vous avez rencontré d'autres
13		personnes suite à cette rencontre-là, du quatre (4)
14		août, toujours avec le projet de le rapport que
15		vous aviez?
16	R.	Oui. Un peu plus tard, il y a le chef de cabinet,
17		monsieur Sam Hamad, monsieur Steve Leblanc, qui a
18		eu une copie du rapport modifié, donc la version
19		presque finale. Et, encore là, vers la fin du mois
20		d'août, et je me rappelle qu'on ait eu une
21		conversation une conférence téléphonique d'à peu
22		près deux heures, entre monsieur Leblanc, madame
23		Perrault, qui était la rédactrice pour faire les
24		changements immédiatement, et moi-même.
25	Q.	[219] Alors, ça veut dire que le vingt-deux (22)
26		août, si je comprends bien, vous lui avez laissé
27		une copie du rapport, c'est bien ça?
28	R.	Une copie du oui.
29	Q.	[220] Juste pour qu'on se comprenne bien. Là on
30		parle de Steve Leblanc, comme chef de cabinet?
31	R.	C'est exact.

Q. [221] C'était monsieur Bastien auparavant qui était

R. Oui. Monsieur Bastien était rendu maintenant chef

chef de cabinet, c'est ça?

- de cabinet du premier ministre.
- 2 Q. [222] Donc, depuis... depuis quel moment monsieur
- 3 Leblanc était... à votre connaissance, là, bien
- 4 sûr?
- 5 R. Un bon bout de temps, peut-être un six mois,
- d'après moi. Il faudrait regarder quand monsieur
- 7 Bastien est arrivé au bureau du PM.
- Q. [223] C'est juste pour se retrouver dans le temps.
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[224]** À tout événement, là...
- 11 R. À peu près six mois.
- 12 Q. [225] ... vous le soumettez à monsieur Leblanc, le
- vingt-deux (22) août. Et vous avez... à quelle date
- qu'il vous donne ses commentaires?
- 15 R. Le trente (30).
- 16 Q. **[226]** Et ça, c'est fait par écrit...
- 17 R. Conférence téléphonique. Et là on prend page par
- page, il fait des commentaires, j'ai madame
- 19 Perrault avec moi puis on prend les notes. Et là
- 20 c'est vraiment les commentaires finaux, là, les
- 21 derniers commentaires. Parce que le rapport a été
- 22 imprimé le soir même par madame Perrault et livré
- de main à main au ministre le lendemain, le premier
- 24 (1^{er}) septembre.
- Q. [227] O.K. Mais, juste avant d'arriver au premier
- 26 (1er) septembre, donc le trente (30) août vous avez
- cette conversation-là avec monsieur...
- 28 R. Leblanc.
- 29 Q. [228] Leblanc. Maintenant, la nature des
- 30 commentaires, parce que vous avez un certain nombre
- 31 de commentaires, comment vous qualifiez la nature
- de ces commentaires-là?
- R. Encore là, même chose, rien sur le fond, petits
- 34 commentaires... demandes d'explication, parce que

- dans son rôle de chef de cabinet c'est celui
- d'informer le ministre, alors il avait... je vous
- dirais que, dans ce cas-là précis, il y avait
- 4 autant de questions de sa part pour aider sa
- 5 compréhension que de suggestions à faire pour
- 6 raffiner le rapport.
- 7 Q. [229] Toujours le trente (30) août, est-ce que vous
- 8 avez eu une rencontre avec les membres de votre
- 9 équipe?
- 10 R. Oui.
- 11 Q. [230] À quel sujet, encore là?
- 12 R. Toute la dimension du financement des partis
- 13 politiques.
- 14 Q. [231] Bon. Pouvez-vous être plus explicite dans
- votre réponse?
- R. Oui. Je l'ai dit, le financement des partis
- politiques, à l'origine, n'était pas une des
- missions qu'on avait, mais c'est venu nous frapper
- de plein fouet. Chaque fois qu'on rencontrait un
- 20 entrepreneur ou des gens de génie, tout le monde
- 21 nous parlait de financement des partis politiques.
- 22 Et donc, si on voulait faire rapport, il fallait
- absolument... un rapport complet, j'entends, il
- fallait au moins toucher de ces aspects-là. Donc,
- avec les membres de l'équipe au grand complet, on a
- sorti des cas où on nous a parlé de financement des
- partis politiques, et c'est ce qu'on a ajouté, là,
- 28 à la partie 12, je pense, du rapport.
- 29 Q. [232] Donc, vous avez ajouté une partie au
- 30 rapport...
- 31 R. Oui.
- 32 Q. [233] ... le trente (30) août?
- R. Elle était déjà là, dans une forme très sommaire.
- Mais c'est cette journée-là qu'on a ajouté des

- 1 commentaires plus précis.
- 2 Q. [234] Sur le financement.
- 3 R. Oui.
- 4 Q. [235] Donc, la partie 12.1, c'est ça?
- 5 R. 12.1.
- 6 Q. [236] Est-ce que cette partie-là n'avait pas été
- 7 soumise à madame Boily, Bissonnette, Dupont...
- 8 R. Non.
- 9 Q. [237] ... et Brouillet...
- 10 R. Ce n'était pas là à l'époque.
- 11 Q. [238] ... pour commentaires? Est-ce que monsieur
- 12 Leblanc en avait eu copie, également, pour
- 13 commentaire?
- R. Il en avait eu une copie préliminaire. Il n'a pas
- eu la version finale. Puis ça, ça a été,
- d'ailleurs, un point qu'on a discuté avec le
- ministre... parce que, bon, il était comme surpris
- de voir cette rubrique-là. Mais on est allés au
- 19 plus vite qu'on pouvait et... ça a été discuté
- très... très ouvertement avec lui, qu'il y avait
- 21 une dimension de financement illégal des partis
- 22 politiques qu'on ne pouvait pas évacuer.
- 23 Q. [239] Maintenant, outre cette partie-là, 5... 12.1,
- 24 pardon...
- 25 LA PRÉSIDENTE :
- Je m'excuse.
- Q. [240] Vous dites que vous en avez parlé avec le
- 28 ministre de...
- 29 R. Oui, lors de mon rapport verbal, le premier (1^{er})
- 30 septembre. Le lendemain.
- 31 Q. [241] Avec Sam Hamad?
- 32 R. Avec Sam Hamad.
- 33 Q. [242] O.K.
- 34 Me CLAUDE CHARTRAND :

- Q. [243] Toujours le trente (30) août, avec la
- 2 rencontre des membres de votre équipe, est-ce qu'il
- 3 y a une autre partie du rapport qui a fait l'objet
- de modifications, là? Je vous réfère plus
- 5 particulièrement à la partie F de votre rapport,
- 6 qui sont les recommandations?
- 7 R. Ah! oui, les recommandations qui... On avait
- 8 commencé à travailler les recommandations peut-être
- 9 un mois et quelques avant, on avait des pistes et
- on a retravaillé la façon de les présenter. C'était
- une recommandation d'ailleurs de monsieur Bastien,
- dès le départ, qui a été reprise par d'autres,
- monsieur Boivin aussi m'en avait parlé, de... Bon,
- 14 si on fait des recommandations, vraiment y aller
- par thèmes; et vous les avez dans le rapport final
- par thèmes. Donc, on a finalisé les recommandations
- qu'on voulait présenter au Ministère. Et on leur a
- donné une cote d'importance, là, à faire
- immédiatement, à court terme, moyen terme et long
- terme.
- Q. [244] Alors donc, ça, ça a été modifié, si on veut,
- suite à la rencontre du trente (30) août, avec les
- 23 membres de votre équipe?
- 24 R. Oui.
- Q. [245] Maintenant, vous me dites que vous aviez
- rendez-vous avec le ministre, le premier (1er)
- 27 septembre?
- 28 R. Le lendemain, oui.
- Q. [246] Bien, le surlendemain, peut-être?
- R. Le surlendemain, oui? Il y a-tu trente et... O.K.,
- 31 c'est le surlendemain.
- 32 Q. [247] Donc, c'est le trente et un (31) qu'on fait
- la dernière... on imprime la version la plus
- 34 chaude, la plus récente du rapport.

- 1 R. Oui.
- Q. [248] Savez-vous en combien d'exemplaires vous
- 3 l'aviez imprimé, à ce moment-là?
- 4 R. Je pense que c'est huit ou neuf copies. On a une
- facture là-dessus, on l'a imprimé nous-mêmes, on ne
- 6 l'a pas fait faire par le gouvernement, mais
- 7 c'est... on a resté avec les copies du rapport et
- 8 on les a fait imprimer et relier ensemble.
- 9 Q. [249] Maintenant, le rendez-vous au bureau du
- 10 ministre était pris depuis combien de temps avant
- le premier (1^{er})?
- 12 R. Avec le chef de cabinet, d'après moi, ça a dû être
- discuté le trente (30). Parce qu'on s'adaptait, là,
- à l'horaire du ministre, naturellement.
- Q. [250] Alors donc, le rendez-vous avait lieu où?
- 16 R. À Québec.
- Q. [251] À quel endroit, au bureau du ministre?
- 18 R. Au bureau du ministre, à Québec, au 29e étage, du
- 19 ministère des Transports.
- Q. [252] Qui était présent à ce rendez-vous-là?
- 21 R. Il y avait monsieur Hamad, le ministre; son chef de
- 22 cabinet, monsieur Leblanc et madame Dominique
- 23 Savoie, la sous-ministre aux transports. Et, moi,
- j'étais accompagné de monsieur Réjean Bélanger, là,
- le responsable des enquêtes à ce moment-là.
- Q. [253] Et le but de cette rencontre-là, de ce
- 27 rendez-vous-là?
- 28 R. Bien, c'était d'exposer au ministre quel était
- l'état de nos recherches. Je présumais qu'il
- 30 l'avait lu ou qu'on l'avait informé. Mais je
- faisais un topo, je m'étais préparé des notes, là,
- pour faire vraiment une synthèse rapide de ce qu'on
- 33 avait découvert, là, dans notre rapport.
- 34 Me CLAUDE CHARTRAND :

- 1 Pouvez-vous nous afficher le document numéro 17,
- 2 s'il vous plaît?
- 3 Q. [254] Maintenant, pendant qu'on nous affiche le
- document, vous dites que vous présumiez qu'il
- 5 l'avait lu. Est-ce qu'il en avait eu une copie au
- 6 préalable, le ministre?
- 7 R. Non, mais son chef de cabinet en avait eu une copie
- 8 une semaine avant...
- 9 Q. [255] Ça c'est la copie de monsieur Leblanc?
- 10 R. Oui. Il l'a eue pendant... je dis, une semaine;
- 11 plus de deux semaines...
- 12 Q. [256] Est-ce qu'elle vous a été retournée cette
- 13 copie-là...
- 14 R. Non.
- 15 Q. [257] ... celle de monsieur Leblanc?
- 16 R. Non.
- 17 Q. [258] Alors donc, vous avez préparé une
- 18 présentation, vous avez fait une présentation au
- 19 ministre, lorsque vous vous êtes rendu avec
- 20 monsieur Bélanger, c'est ça?
- 21 R. En fait, je dirais, j'ai tenté de faire une
- 22 présentation.
- Q. [259] Bon. Je vais vous demander de nous
- l'expliquer mais, avant d'arriver là, juste nous
- indiquer, à l'écran, s'il s'agit bien du plan de
- 26 présentation que vous aviez préparé pour rencontrer
- le ministre?
- 28 R. Oui, Madame la Présidente.
- 29 Q. [260] Bon. Voulez-vous nous expliquer, nous exposer
- 30 comment ça s'est déroulé?
- R. Ça s'est déroulé vite. En fait, je vous résumerais
- 32 ça en disant que ce n'était pas la faveur du jour.
- Je lui présentais un rapport... j'ai commencé ma
- présentation pour m'apercevoir, à un moment donné,

- qu'il ne m'écoutait même pas, alors... Donc, j'ai
- 2 passé rapidement sur le mandat de l'UAC, je lui ai
- 3 parlé de la collusion...
- 4 Me CLAUDE CHARTRAND:
- 5 Je vais juste demander à madame, vous tournez les
- 6 pages...
- 7 Q. [261] Vous, vous avez une copie papier, là.
- 8 R. Oui.
- 9 Me CLAUDE CHARTRAND:
- On va demander à mademoiselle de suivre en page 2.
- 11 Q. [262] Alors donc, « Notre mandat », alors il y a
- des constats.
- 13 R. Donc, dans le mandat, je lui ai parlé que notre
- 14 rôle était de prévenir, de prémunir, donc d'aider
- son Ministère à prendre certaines précautions. Je
- lui ai parlé des grands constats qu'on a faits dans
- les dix-huit (18) derniers mois. Notamment... j'ai
- mis beaucoup d'emphase sur l'univers clandestin
- bien enraciné. Puis d'une ampleur insoupçonnée. Je
- lui ai parlé que, quand je suis arrivé là-bas,
- j'avais une idée de ce que pouvait être le problème
- 22 mais que, dix-huit (18) mois plus tard, c'était
- pire que ce que j'avais même pu imaginer.
- 24 Et là on a parlé, justement, que l'impact
- que ça avait, parce qu'on l'a vu, au point de vue
- 26 économique, au niveau de la sécurité de la justice
- 27 et de la démocratie. C'était peut-être plus
- philosophique mais, d'un point de vue économique,
- j'ai parlé des gens qu'on a rencontrés, qui ont été
- 30 obligés de fermer boutique. Parce que, justement,
- ils ne pouvaient pas faire une saine concurrence
- 32 avec les gens qui avaient un monopole, autant au
- niveau des firmes de génie que des firmes de
- 34 construction.

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

Je lui ai dit que la situation n'était pas banale. Et c'est à partir de ce moment-là que j'ai senti qu'il décrochait, ce n'était pas vraiment... disons que je n'ai pas eu une oreille attentive à ce moment-là. Donc, j'ai sauté vite, là, sur le profil de la collusion. Encore là, l'autre page, j'expliquais que, finalement, c'est un petit groupe qui profite au détriment de l'ensemble. C'est un peu comme une oligarchie, c'est-à-dire certaines personnes ont le contrôle puis ils tirent la majorité des profits, puis qui changent les règles du jeu. Je lui expliquais : « Écoutez, vous avez des procédures que vous mettez en place, c'est sûr que dans une saine bureaucratie c'est normal d'avoir des processus. Mais, j'ai dit, avez-vous une idée de comment c'est appliqué dans la vie de tous les jours? » Toujours là je parlais, je n'avais pas de réponse.

Et là je parlais justement les collusionnaires, un nouveau mot, je pense, qu'on a créé, comment ils s'entendaient entre eux autres. Je lui expliquais que l'idée du plus bas soumissionnaire, c'est une utopie. Qu'il y a des gens qui savaient même avant que les enveloppes soient ouvertes qui était pour être le plus bas soumissionnaire. Et que finalement le plus bas soumissionnaire c'est une excuse pour couvrir l'appareil ou la bureaucratie. J'ai dit : « Vous ne savez pas combien de victimes on a pu faire pour se rendre à avoir seulement trois soumissionnaires quand vous faites un appel d'offres. Il y a des gens qui sont intimidés, à qui on recommande justement de ne pas soumettre leur nom et quand ils le font, quelles sont les conséquences. » Alors,

j'ai parlé surtout de ces choses-là. J'ai vraiment passé... j'avais mis beaucoup de temps à préparer ça, mais j'ai été obligé d'aller un peu plus vite.

J'ai parlé des grandes conclusions qui touchaient son ministère, notamment qu'il y a dix entrepreneurs qui travaillent avec le Ministère qui reçoivent trente-neuf pour cent (39 %) des contrats de construction, qu'il y a dix firmes de génie-conseil qui reçoivent soixante-huit pour cent (68 %) des contrats. Puis on a, comme je vous dis, passé vite.

Les grands constats...

- Q. [263] Voulez-vous passer à l'autre page?
- R. L'autre page, je vais vite, excusez-moi. Donc dans une sorte de résumé, je lui ai parlé des grands constats. Puis je lui ai dit clairement que le Ministère avait perdu son expertise et son titre de grand maître des chantiers routiers.

Parce que c'est vraiment les firmes de génie-conseil qui font à peu près tout le travail. Et on parlait tantôt, parmi les commentaires, que, bon, généralement c'est fait par des firmes de génie-conseil ces plans et devis-là, mais dans la région de Montréal c'est cent pour cent (100 %) des plans et devis qui sont faits par des firmes de génie-conseil.

Donc c'est comme si on avait donné à quelqu'un qui ne fait pas partie du gouvernement le soin de dicter quels sont nos besoins. Parce qu'en plus de faire des plans et devis, on fait aussi des évaluations. Est-ce qu'on change le pont ou on ne le change pas? Cette expertise-là ne réside plus au sein du Ministère ou, si elle l'est, dans certaines régions, très peu.

Et qu'on avait externalisé de plus en plus
toutes les dépenses en plus du transfert des
connaissances, mais toutes les dépenses c'était
comme fait par quelqu'un d'autre. Donc on était
dans un cercle vicieux.

Je lui ai parlé que le crime organisé s'était implanté en demeure dans le monde de la construction. Et j'étais, j'étais fier d'être appuyé par monsieur Bélanger qui est lui-même un ancien commandant de l'escouade qui s'occupait du crime organisé à la Police de Montréal.

Je lui ai dit que son... la façon dont les politiques sont faites au sein du Ministère c'est qu'on est prévisible. Alors quand on est prévisible, bien, on devient vulnérable. Parce que les gens savent comment contourner le système.

Et, bon, j'en ai rajouté sur les avenants. Lui-même monsieur Hamad est un ingénieur qui a travaillé pour la firme Roche. Donc il savait un peu de quoi je parlais quand j'ai parlé des firmes de génie-conseil. Donc je suis allé un peu vite là-dessus.

- Q. [264] Juste pour nous dire, vous étiez à la page 6, vous?
- 25 R. Sur les grands constats, la firme, oui, page 5.
- Q. [265] Page 5. Et... alors là si vous voulez nous afficher la page 6, vous enchaînez à la page 6, c'est bien ca?
 - R. Oui, j'enchaîne avec la page 6. J'ai parlé des entrepreneurs qui, encore là, un petit groupe de personnes abusent du système et qu'ils le faisaient avec des pratiques très douteuses. Que... et je pense que je l'ai fait rire à ce moment-là, je lui disais : « Vous savez, Monsieur le ministre, vous

et moi on a appris à nager comme ça. Mais on dirait qu'il y a des gens qui nagent de l'autre façon. Il faut toujours que ce soit ramené vers eux autres. » Et c'était l'argent. C'est l'argent qui mène. Et ce n'est pas dans l'intérêt du gouvernement, au contraire.

J'ai parlé du cartel de l'éclairage de l'asphalte très rapidement et je lui ai parlé de financement des partis politiques. C'est une partie qu'on a voulu passer très, très, très rapidement.

Et j'étais fier de lui dire, en faisant le bilan, que finalement on pouvait dire dans le cas de l'UAC, mission accomplie, trois cent quarantesept millions (347 M) de moins, moins dix-sept virgule deux pour cent (17,2 %) qu'on ne s'attribue pas exclusivement à l'UAC.

Je pense qu'il faut donner à César ce qui appartient à César. Le ministère des Transports, l'opération Marteau a fait aussi beaucoup pour réduire ces... ces diminutions importantes dans les prévisions que faisait le gouvernement.

Parmi les quarante-cinq (45) pistes de réflexion, j'en avais choisi dix, que vous allez avoir à l'écran, à la page suivante. Et, bon, il fallait former le personnel, qu'il fallait embaucher plus de personnes, d'ingénieurs mais aussi de techniciens. Les techniciens que nous avons rencontrés sont des gens de terrain, des gens pragmatiques qui connaissent comment on fait une route. Et on ne pouvait pas les négliger non plus. Qu'il fallait revoir le rôle omniprésent des firmes de génie au sein du MTQ.

Parmi les solutions, il y a de bonnes petites firmes de génie au Québec, mais qui n'ont

jamais la chance d'aller participer à des concours, à des appels d'offres parce que la grille est ainsi faite qu'il faut avoir fait de gros projets pour pouvoir gagner des points nous permettant de nous classer. Mais, j'ai dit : « Écoutez, c'est un cercle vicieux, ils ne pourront jamais se classer parce que vous ne leur donnez jamais de contrat. » Donc, on n'aide pas. On va aider quelques firmes importantes à gagner tous ces contrats-là mais on a beaucoup de talent. Et on a rencontré beaucoup de jeunes firmes qui pourraient aider le Ministère. On en a jasé.

Instaurer un système de préqualification des entrepreneurs. Bien évidemment, ce n'est pas... ce ne sont pas tous les entrepreneurs qui peuvent faire des travaux comme le projet Turcot, on s'entend là-dessus, sauf que si on regarde à moyen et à long terme, on est capable de préparer des firmes qui pourraient justement jouer un rôle important.

Maintenant, avant même qu'on arrive, il y avait une attestation anticollusion au Ministère, on faisait signer ça. Je pense que même c'était une recommandation du Vérificateur général à l'époque. Mais c'est une attestation qui a été critiquée par plusieurs. Alors qu'on était toujours au Ministère, on a voulu l'implanter. Il y en a qui ont commencé à jouer pour... je parle des entrepreneurs, des firmes de génie ont commencé à jouer à un petit jeu qui a rendu l'application de cette attestation-là beaucoup plus difficile. Et on a fait plusieurs enquêtes à ce niveau-là.

Naturellement, j'ai parlé de faire un suivi plus efficace des chantiers de construction du MTQ.

Nos gens, qu'on a rencontrés partout en région, disent : « Finalement, nous on est dans le bureau, on accepte ce que les firmes de génie nous disent, puis ce que les entrepreneurs nous disent. On n'a plus l'expertise. On n'a plus le temps d'aller voir comment les travaux se font sur la route ou à peu près pas. »

Oui, je disais d'instaurer une équipe de suivi de bordereaux. Il y a un ingénieur qui était venu nous présenter un modèle où on ne ferait pas, non pas une banque de données, mais un entrepôt de données. Et quand j'ai poussé ma réflexion, après avoir quitté, là-dessus, l'Italie notamment a inventé un système informatique comme ça qui s'appelle « SIRICO ».

Quand je vous ai montré tantôt comment les bordereaux étaient débalancés, bien, on faisait ça à la main. Mais il y a un système informatique développé pour contrer le crime organisé en Italie qui, quand on reçoit les soumissions dans un appel d'offres, on place ça dans un ordinateur et c'est l'ordinateur qui vous dit, « cet appel d'offres-là, avec toutes les soumissions qui entrent, on peut voir des signes de collusion », puis là elle va te donner un score de, bon, quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %) ce contrat-là, il est vicié dès le départ. Donc, on n'a plus besoin de faire ça à la main et ça se fait, donc, c'est un exemple.

Réexaminer le système d'évaluation des firmes de génie et des entrepreneurs. Je vous l'ai dit tantôt, pour plusieurs des gens à l'interne c'est une farce, c'est de la bureaucratie à sa plus simple expression, tout ça pour se couvrir, pour dire : « Regardez, on a un formulaire

d'évaluation. »

1

2

3

4

5

6

7

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

Puis, la dernière recommandation parmi les quarante-cinq (45), mais celle que je mettais... sur laquelle je mettais plus d'emphase, c'était d'avoir un suivi serré des avenants, des extra et des réclamations. Ça, tout le monde nous en a parlé. C'est comme si jamais on est capable d'avoir plan et devis, une évaluation qui va tenir la route jusqu'au bout, tenir la route.

Le dernier point dans le bas de cette pagelà, là il faut se mettre en contexte. On est le premier (1er) septembre, je quitte avec toute l'équipe vers l'UPAC le six (6) septembre. Et ce que je disais au ministre, c'est une mise en garde que je lui faisais, j'ai dit : « Écoutez, il y a moins de deux ans, le vérificateur général a dit, donnez-vous des moyens pour pouvoir faire en sorte que les contrats soient octroyés de bonne façon. Bon, nous on quitte, on s'en va maintenant à l'UPAC, vous devriez garder à l'intérieur du Ministère quelqu'un qui va continuer à recevoir l'information directement, parce que sans information, on ne peut pas savoir. » Donc, c'est une recommandation pour qu'il forme, à l'intérieur de son ministère, une équipe qui ne serait plus une unité anticollusion, parce que nous on migrait vers l'UPAC, mais une unité qui pourrait au moins recevoir ces informations pour aider le ministre à prendre des décisions au quotidien.

- 30 Q. [266] Et sur ce, ça concluait votre présentation?
- 31 R. Oui.
- 32 Q. [267] Alors, quelle a été la réaction suite à votre 33 présentation?
- R. Je n'ai pas été impressionné par la réception que

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

j'ai eue du ministre. En fait, je n'ai pas senti que ça l'intéressait. Je faisais ma présentation, vous savez, je m'adresse à vous, vous me regardez, vous... je sens une interaction. Mais si je commence à vous parler puis vous regardez s'il fait beau dehors, ça enlève la concentration, et je lui ai dit. Puis : « Non, Jacques, on t'a toujours appuyé. » Et là, il est allé encore ouvrir une petite case qu'il n'aurait peut-être pas dû ouvrir, parce que moi, la dernière fois où j'avais vu le ministre avant le premier (1er) septembre, c'était le dix-huit (18) novembre quand j'étais parti chez nous, et je lui ai dit : « Écoutez, moi je trouve ça inconcevable de ne pas avoir eu de vos nouvelles depuis près d'un an. » Et là, il m'a dit : « Oui, mais mes adjoints m'ont dit de ne pas t'appeler, qu'ils s'en occupaient. » J'ai dit : « Écoutez, moi j'ai géré deux fois des organisations de plus de six mille (6 000) personnes, puis des conseillers j'en ai eu de toutes sortes. Mais à un moment donné, même si mes conseillers me conseillent des choses, il y a une dimension humaine. On peut faire de la gestion des ressources humaines, mais on peut faire une gestion humaine des ressources. Et, j'ai dit, à tout le moins, si vous aviez perdu mon numéro de téléphone, il y a quelqu'un qui aurait pu vous le donner. » Moi, quand j'ai été parti pendant trois

Moi, quand j'ai été parti pendant trois mois, je suis parti la tête entre les deux jambes. Mais là, quand je suis blanchi, je me serais attendu d'avoir un appel du ministre, que je n'ai pas eu. Donc moi, je lui avais... Il a ouvert la porte et il a eu la réponse que je pense qu'il méritait.

- 1 Q. [268] Maintenant...
- 2 R. Fin de l'éditorial.
- 3 Q. [269] Qu'est-ce qui est arrivé des copies de
- 4 rapports que vous aviez apportées avec vous?
- 5 R. Ah oui, ça c'est une autre chose. Quand mon
- 6 adjoint, monsieur Bélanger, a voulu lui donner une
- 7 copie des rapports, là, il n'a pas parlé beaucoup
- 8 mais... il ne voulait pas le voir. Là, il s'est
- 9 reculé, puis il dit : « Je ne veux pas le voir, le
- 10 rapport, mes adjoints vont s'en occuper. » Et ça a
- 11 été... c'est de même que la réunion s'est terminée.
- 12 C'est assez décevant, merci.
- 13 Q. [270] Êtes-vous revenu avec des copies ou vous avez
- laissé des copies?
- 15 R. On lui a laissé les copies qui lui revenaient et on
- est parti avec les, je pense, trois, quatre copies
- 17 qui étaient pour nous.
- 18 Q. [271] Alors, je vais vous demander...
- 19 LA PRÉSIDENTE :
- 20 Q. [272] Je m'excuse, juste un moment, s'il vous
- 21 plaît. Monsieur Duchesneau, vous nous avez parlé
- des sujets que vous aviez couverts avec monsieur
- Hamad.
- 24 R. Oui.
- Q. [273] Et vous nous avez parlé juste avant qu'il y
- 26 avait un sujet, cependant, qui vous préoccupait et
- que vous n'aviez pas pu évacuer, et qui était celui
- du financement des partis politiques?
- 29 R. C'est exact.
- 30 Q. [274] En avez-vous discuté avec monsieur Hamad?
- R. Non. Bien, en fait, j'en ai fait allusion, mais
- j'ai compris qu'on était mieux de passer à d'autre
- 33 chose. Alors, ça a toujours été, bien évidemment,
- un sujet épineux, avant et après la rencontre avec

4		1
	monsieur	Hamad
⊥	IIIOIISTEUL	mamau.

- 2 Me CLAUDE CHARTRAND:
- 3 Je vais vous demander de produire le document
- 4 numéro 17, votre plan de présentation, alors 5P-91.

- 6 5P-91: Plan de présentation du rapport (topo
- 7 au ministre Hamad, 2011-09-01)

8

- 9 Me CLAUDE CHARTRAND:
- 10 Maintenant je vais vous demander, Mademoiselle, de
- nous afficher le document numéro 18.
- 12 Q. [275] Alors, Monsieur Duchesneau, voulez-vous
- 13 consulter l'écran, nous indiquer de quoi il s'agit?
- 14 R. Sans la page couverture, j'imagine que c'est le
- 15 rapport final, celui qu'on a remis... Je vais
- laisser défiler les pages.
- Q. [276] Est-ce qu'il y a une page en particulier qui
- va vous permettre... Évidemment, les surlignés
- n'étaient pas là dans le rapport que vous avez
- 20 présenté?
- 21 R. Non.
- 22 Q. [277] C'est bien exact?
- 23 R. C'est exact.
- Q. [278] Alors donc, c'est des surlignés qu'on a
- apposés pour l'interrogatoire futur, pour les
- 26 questions à venir ultérieurement dans votre
- interrogatoire. Juste nous indiquer, est-ce qu'il y
- a une page qui vous permettrait de nous dire que
- c'est bien la bonne et la dernière version?
- 30 R. Oui. Si vous allez à la section 12.1.
- 31 Q. [279] Qui est celle du financement des partis.
- 32 R. Celle qui est du financement des partis politiques,
- oui. Alors, je peux vous dire que ça c'est...
- 34 VOIX NON IDENTIFIÉE:

- 1 12.1?
- 2 Me CLAUDE CHARTRAND:
- 3 Page 50 du document. Si vous voulez descendre.
- 4 R. Oui. Ça c'est le dernier ajout qui a été fait.
- 5 Q. [280] Donc, c'est la copie que vous aviez remise...
- 6 présentée au ministre, c'est bien ça?
- 7 R. C'est exact.
- 8 Q. [281] Alors, je vais vous demander de nous la
- 9 produire en 5P-92.

- 11 5P-92: Rapport l'Unité anticollusion au ministre
- des Transports du Québec.

13

- 14 LA PRÉSIDENTE:
- Je m'excuse, Maître Chartrand, j'ai compris qu'il
- n'avait pas remis la copie au ministre parce qu'il
- 17 ne voulait pas l'avoir.
- 18 Me CLAUDE CHARTRAND :
- 19 Q. [282] Celle qui a été présentée au ministre...
- 20 R. Celle que j'ai présentée au ministre mais qui... on
- 21 n'est pas reparti avec les copies qui appartenaient
- 22 au Ministère. Lui n'a pas voulu mettre ses
- empreintes digitales dessus, là, mais il avait ça
- devant lui. Et c'est la sous-ministre et le chef de
- cabinet, j'imagine, qui ont récupéré les copies
- 26 mais... lui, il n'y a jamais touché.
- Q. [283] Bon, c'est la dernière version, pour être
- bien clair, là, c'est la dernière version du
- 29 rapport que vous avez fait?
- 30 R. Oui, Madame la Présidente.
- Q. [284] Donc, celle qu'on a appelée, depuis un petit
- 32 bout de temps, 2B, là.
- 33 R. 2B, oui.
- Q. [285] Ce rapport-là, on a appris par la suite, par

- les médias, qu'il a été... il est devenu du domaine
- public, et est-ce que vous avez connaissance qu'il
- 4 R. Oui, Madame la Présidente.
- 5 Q. [286] Savez-vous comment il est devenu du domaine
- 6 public?
- 7 R. Oui, Madame la Présidente, c'est moi qui ai remis
- 8 une copie à un journaliste.
- 9 Q. [287] Alors, la copie, cette copie qui est là?
- 10 R. Oui. Elle avait déjà une copie, qui était la
- 11 fausse... qui n'était pas la fausse mais qui était
- 12 une version préliminaire et elle allait diffuser
- cette information, et j'ai effectivement remis une
- copie...
- 15 Q. [288] Finale.
- 16 R. Finale du rapport.
- 17 Q. [289] Pour quelle raison vous avez remis cette
- 18 copie-là?
- 19 R. J'ai... les membres de l'équipe n'avons pas fait ce
- travail pour que ça aille sur une tablette. Et,
- 21 après ma rencontre avec le ministre Hamad, j'étais
- 22 convaincu que c'était pour aller sur une tablette.
- 23 Et je vous ai dit, dans mes commentaires
- préliminaires, que je parlais au nom d'à peu près
- cinq cents (500) personnes. Et, moi, je sais les
- 26 engagements qu'on avait pris auprès de ces
- 27 personnes et il n'en était pas question, que ça
- s'en aille sur une tablette. Comme je vous dis, une
- 29 copie avait déjà été remise mais ce n'était pas la
- 30 bonne copie et tant qu'à avoir une information
- 31 erronée, j'ai remis cette copie et j'en assume la
- 32 pleine responsabilité.
- 33 Q. [290] Très bien. Je veux revenir, un peu plus tôt,
- 34 sur votre témoignage. On a fait état de diagrammes

1		que vous aviez
2	R.	Oui.
3	Q.	[291] que votre équipe, plus particulièrement
4		votre sociologue avait élaborés en fonction des
5		entreprises qui faisaient l'objet de aux
6		enquêtes.
7		Nous avons consulté, Madame la Présidente,
8		ces diagrammes-là pendant la pause et on a été mis
9		au courant que ça pourrait compromettre des
10		enquêtes en cours. Conséquemment, je voudrais les
11		produire en cote C, c'est-à-dire en paquet sous
12		forme scellée, confidentielle, sous la cote il y
13		a huit diagrammes qui concernent directement des
14		entreprises, qu'on voudrait produire sous la cote
15		5C-1. Donc, cote sous scellé.
16		
17		5C-1: Huit (8) diagrammes produits en liasse
18		(<u>sous scellé</u>).
19		
20		LA PRÉSIDENTE :
21		J'ose croire qu'ils ne sont pas déjà sur le site?
22		Me CLAUDE CHARTRAND :
23		Non.
24		LA PRÉSIDENTE :
25		O.K. Alors, ça va.
26		Me CLAUDE CHARTRAND :
27		Madame la Présidente, pour ma part, ça termine ce
28		volet d'interrogatoire là de monsieur Duchesneau. À
29		l'étape où on est, j'ai l'intention d'entrer dans
30		le coeur du rapport. Et, pour ce faire, je propose
31		à la Commission qu'on puisse procéder en panel,
32		c'est-à-dire que madame Trudel et monsieur Morin se
33		joigne à monsieur Duchesneau pour être en mesure de

nous donner tous les éclaircissements dont on a

1	besoin sur le contenu du rapport.
2	LA PRÉSIDENTE :
3	Ça me convient tout à fait. Alors, j'imagine que
4	vous ne voulez pas commencer ça tout de suite?
5	Me CLAUDE CHARTRAND :
6	Non, parce qu'il y a quand même certaines
7	procédures à mettre en place également.
8	LA PRÉSIDENTE :
9	Alors, tel que prévu et annoncé hier, nous allons
LO	suspendre les audiences jusqu'à lundi prochain.
L1	Alors, merci beaucoup, bonne fin de semaine à tous.
L2	AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE AU 18 JUIN 2012, À 9h30
13	

1	SERMENT
2	Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et DANIELLE
3	BERGERON, sténographes officielles, certifions que
4	les feuilles qui précèdent sont et contiennent la
5	transcription d'un enregistrement numérique, hors
6	de notre contrôle et est au meilleur de la qualité
7	dudit enregistrement, le tout conformément à la
8	loi.
9	
10	Et nous avons signé,
11	
12	
13	
14 15 16 17 18	Odette Gagnon (Tableau #202129-3) Sténographe officielle
19 20 21	Danielle Bergeron (Tableau #289077-1) Sténographe officiel